

RAPPORT

D'ACTIVITÉS

Communauté de
Communes du
Pays de Cruseilles

2023



Pays de
Cruseilles



Sommaire

3 PRÉSENTATION

6 LES SERVICES

8 PATRIMOINE, BÂTIMENTS
ET ÉQUIPEMENTS

9 POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE
DE VIE

10 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
INDUSTRIEL ET ARTISANAL

12 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
ET MOBILITÉ

14 EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

17 DÉCHETS

18 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

19 AFFAIRES SCOLAIRES

22 PETITE ENFANCE
ET AFFAIRES SOCIALES

27 COMMUNICATION

28 CULTURE ET LOISIRS

32 COMMANDE PUBLIQUE

33 ANNEXES



Édito

Mesdames, Messieurs,

En 10 ans, la population du Pays de Cruseilles a progressé de 19%, les effectifs scolaires de 22%, le nombre d'abonnés à l'eau de 31%, mettant ainsi au défi la collectivité de s'adapter constamment. Quelques moments

forts qui auront marqué l'activité de la CCPC pendant l'année qui vient de s'écouler :

En 2023, les services de l'éducation nationale ont ouvert 3 classes sur le territoire du Pays de Cruseilles : dans les écoles de Vovray-en-Bornes - Le Sappey, Allonzier la Caille et Cruseilles. Les services de la collectivité ont ainsi dû aménager et équiper de nouvelles salles de classe en mobilier et en informatique et un préfabriqué a été mis en place à l'école de Vovray-en-Bornes-Le Sappey. Les travaux d'agrandissement et de réhabilitation de l'école de Cuvat se sont poursuivis, sa livraison définitive interviendra à l'été 2024.

Dans le domaine de la petite enfance et des affaires sociales, la CCPC a signé avec la CAF et les 13 communes une convention territoriale globale. Autre projet d'envergure dans le domaine de la petite enfance, indispensable à notre territoire : la CCPC a acquis un local sur Allonzier la Caille en 2023, afin d'y installer un second multi-accueil en délégation de service public pouvant accueillir 31 berceaux. Les travaux d'aménagement se dérouleront en 2024 pour une ouverture en 2025. Cela nous permettra d'augmenter le nombre de places d'accueil collectif sur notre territoire qui manquent profondément à notre population.

Concernant la mobilité, la CCPC a adopté son Schéma Directeur Cyclable, véritable feuille de route des aménagements vélo sur le Pays de Cruseilles. La mise en place du « Savoir Rouler à Vélo » dans les écoles

du territoire a également permis en 2023 de former 157 élèves du CM2 de 7 écoles. En collaboration avec l'Agence Eco Mobilité, la CCPC a engagé un Plan de Mobilité Employeur actions collectives (PDEMac) au sein de la PAE de la Caille.

Dans le domaine du tourisme, la CCPC a rejoint officiellement en décembre 2023, l'Office de Tourisme des Monts de Genève aux côtés de l'Agglomération d'Annemasse et la CC du Genevois ceci après une année test. Les études sur le réaménagement des sentiers menant aux Bains de la Caille et la préservation du patrimoine du site des anciens thermes ont été lancées à l'automne 2023 ; concernant le projet de création d'une hôtellerie de Plein Air aux Dronières (HPA), les études d'opportunité, de faisabilité et de sourcing sont terminées, la phase d'écriture du programme débutera en 2024.

En 2023, la collectivité s'est engagée dans la transition écologique et énergétique, au travers la démarche « labellisation territoire engagé Climat Air Energie », afin de formaliser une politique et de se conformer au référentiel normalisé au niveau européen. A noter également, la poursuite de notre collaboration avec le département concernant le service public : Haute-Savoie Rénovation Énergétique.

Nous avons inauguré l'interconnexion des réseaux d'eau potable avec le Grand Annecy, ce qui nous permet aujourd'hui d'assurer plus sereinement la distribution en eau potable de nos habitants.

En 2023, la collectivité a investi au total près de 5 688 262,81 d'euros, tous budgets confondus (général, eau, assainissement), ce, afin de répondre aux besoins toujours grandissant de sa population. Le Rapport d'activité 2023 reflète le dynamisme de notre collectivité et de ses élus, je vous en souhaite à toutes et à tous bonne lecture !

Xavier BRAND
Président du Pays de Cruseilles

Les communes

Les 13 communes



Allonzier la Caille
2 213 habitants
Maire : Brigitte Nanche



Andilly
1 014 habitants
Maire : Vincent Humbert



Cercier
736 habitants
Maire : Patrice Primault



Cernex
1 154 habitants
Maire : Vincent Tissot



Copponex
1 292 habitants
Maire : Julian Martinez



Cruseilles
5 041 habitants
Maire : Sylvie Mermillod



Cuvat
1 645 habitants
Maire : Julie Montcouquiol



Menthonnex-en-Bornes
1 128 habitants
Maire : Guy Demolis



Saint-Blaise
385 habitants
Maire : Christine Megevand



Le Sappey
455 habitants
Maire : Pierre Gal



Villy-le-Bouveret
640 habitants
Maire : Jean-Marc Bouchet



Villy-le-Pelloux
1 012 habitants
Maire : Charlotte Boettner



Vovray-en-Bornes
563 habitants
Maire : Xavier Brand

Nombre d'habitants : source **INSEE 2022**.



Les compétences

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles exerce un grand nombre de compétences, obligatoires et optionnelles, ayant pour but de rendre le meilleur service possible à la population tout en développant de façon cohérente le territoire.

Parmi les compétences obligatoires, elle a en charge :

- l'aménagement de l'espace,
- le développement économique et touristique notamment les parcs d'activités économiques et le secteur touristique des Ponts de la Caille,
- l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux locatifs,
- la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés,
- la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI),
- la distribution d'eau potable,
- l'assainissement des eaux usées.

Elle a ensuite choisi d'exercer des compétences optionnelles variées répondant aux thématiques suivantes :

- la politique du logement et du cadre de vie,
- l'assainissement collectif,
- les eaux pluviales et les ponts,
- la protection et mise en valeur de l'environnement - soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie,
- la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie communautaire,
- construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels (Médiathèque, école de musique), sportifs d'intérêt communautaire (terrains de football, Complexe Sportif Intercommunal, Centre Nautique Espace Bernard Pellarin) et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ainsi que la gestion des ATSEM dans les écoles maternelles,
- la gestion des transports scolaires et la piscine scolaire des Ébeaux,
- la petite enfance : le RPE et en délégation de service public le multi-accueil « Brin de Malice »,
- les services de secours et lutte contre l'incendie : contingent et mise à disposition de locaux et moyens,
- l'action sociale d'intérêt communautaire,
- les services publics de caractère intercommunal ou communautaire : création, aménagement et entretien de la gendarmerie, de la perception et de la poste,
- l'organisation de la mobilité.



L'équipe politique 2020-2026

PRÉSIDENT



Xavier BRAND

Maire de
Vovray-en-Bornes

1^{ère} VICE-PRÉSIDENTE



Sylvie MERMILLOD

Maire de Cruseilles

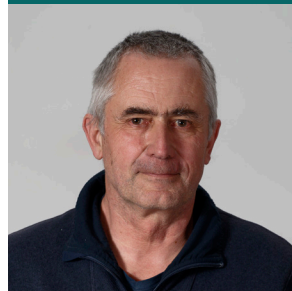
2^{nde} VICE-PRÉSIDENTE



Charlotte BOETTNER

Maire de Villy-le-Pelloux

3^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Philippe CLERJON

Conseiller municipal de
Cuvat

4^{ème} VICE-PRÉSIDENTE



Cécilia HORCKMANS

Conseillère municipale
d'Allonzier la Caille

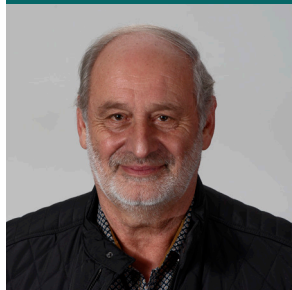
5^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Julian MARTINEZ

Maire de Copponex

6^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Pierre GAL

Maire du Sappey

7^{ème} VICE-PRÉSIDENT



Claude ANTONIELLO

Adjoint à la mairie de
Cruseilles

Le Conseil Communautaire

ALLONZIER LA CAILLE

Titulaires :

- Jean-Pierre CAUQUOZ
- Claire MEGARD
- Cécilia HORCKMANS
- Catherine SGRAZZUTTI

ANDILLY

Titulaire :

- Vincent HUMBERT

Suppléant :

- Gérard LACROIX

CERCIER

Titulaire :

- Patrice PRIMAULT

Suppléant :

- Christine SALLANSONNET

CERNEX

Titulaires :

- Vincent TISSOT
- Virginie JACOTTET

COPPONEX

Titulaires :

- Julian MARTINEZ
- Geneviève NIER

CUVAT

Titulaires :

- Julie MONTCOUQUIOL
- Philippe CLERJON

CRUSEILLES

Titulaires :

- Sylvie MERMILLOD
- Claude ANTONIELLO
- Valérie PERAY
- Sonia EICHLER
- Bernard DESBIOLLES
- Nathan JACQUET
- Jérôme JONFAL
- Chrystel BUFFARD
- Jean PALLUD

LE SAPPEY

Titulaire :

- Pierre GAL

Suppléant :

- Jean-Pierre BAILLARD

MENTHONNEX-EN-BORNES

Titulaires :

- Guy DEMOLIS
- Nathalie HENRY

SAINT-BLAISE

Titulaire :

- Christine MEGEVAND

Suppléant :

- Gérard THOMASSON

VILLY-LE-BOUVERET

Titulaire :

- Jean-Marc BOUCHET

Suppléant :

- Jean-Marie TERRASSON

VILLY-LE-PELLOUX

Titulaire :

- Charlotte BOETTNER

VOVRAY-EN-BORNES

Titulaire :

- Xavier BRAND

Suppléant :

- Stéphane DEBORNES



Les services

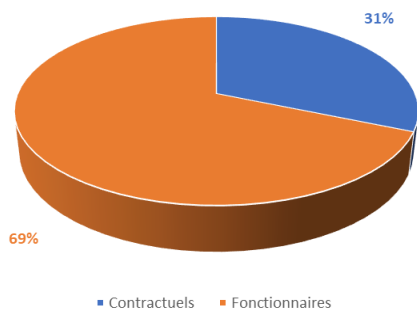


Le personnel de la collectivité

Les locaux de la collectivité.

Les effectifs

102 agents rémunérés par la collectivité au 31 décembre



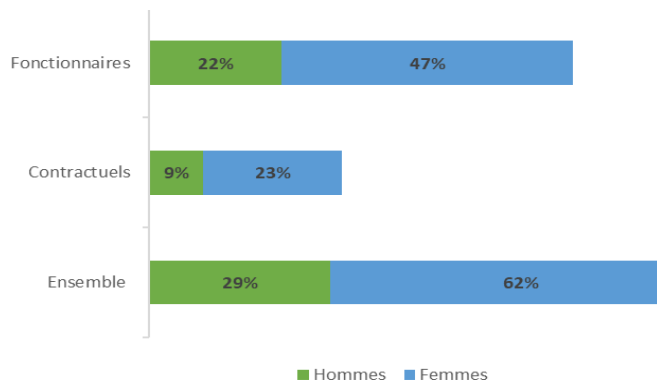
- 10 fonctionnaires,
- 32 contractuels de droit public sur emploi permanent.

En 2023, les dépenses du personnel s'élevaient à 4 477 672 €.

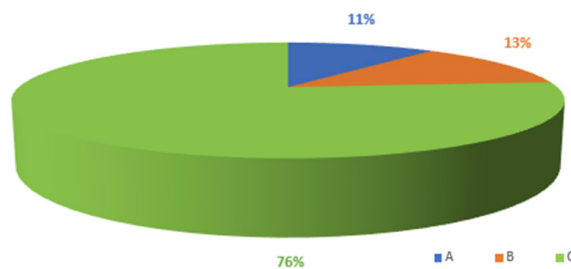
Répartition par filière sur emploi permanent de la collectivité

Filière	Titulaire	Contractuel
Administrative	14	12
Technique	39	13
Culturelle	3	1
Sportive	1	2
Sociale	13	4
TOTAL	70	32

Répartition par genre et par statut des agents sur emploi permanent



Répartition par catégorie sur emploi permanent de la collectivité.





Principaux cadres d'emplois des agents sur emploi permanent

Cadres	% d'agents
Adjointes techniques	31 %
Agents de maîtrise	15 %
ATSEM	16 %
Adjointes administratifs	13 %
Techniciens	3 %

Agents de la collectivité non rémunérés au 31 décembre 2023

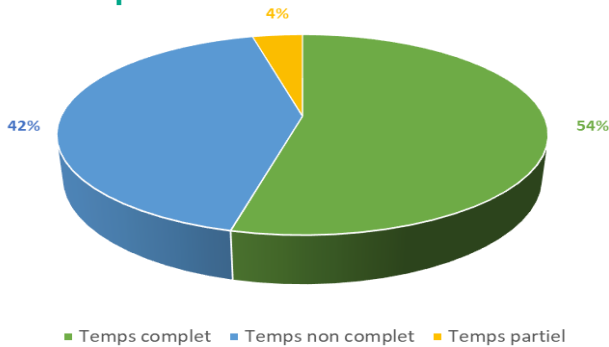
Disponibilité pour convenances personnelles : 4 agents.

En moyenne, les agents de la collectivité ont 44 ans

Âge moyen* des agents sur emploi permanent	
Fonctionnaires	47 ans
Contractuels	38 ans
Ensemble des permanents	44 ans

*L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

Temps de travail de la collectivité



Détail des flux – Entrées (emploi sur poste permanent)

Recrutement direct – Mise en stage	3
Recrutement par concours (externe, interne, 3ème voie)	1
Mutation – Détachement	6

Détail des flux – Sorties (emploi sur poste permanent)

Démission, licenciement, fin de contrat	2
Retraite	1
Mutation, fin de détachement	4

Promotion

41 fonctionnaires ont bénéficié d'une évolution de carrière en 2023.

- 7 fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement de grade,
- 34 fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

Contrats de travail non titulaires 2023

Article L.332 du Code général de la fonction publique	Nbe de contrats
Contrat à Durée Indéterminée	0
Remplaçants de fonctionnaires et d'agents non-titulaires momentanément absents	9
Vacance d'un emploi permanent	19
Accroissement temporaire d'activité	3
Accroissement saisonnier d'activité	32
Vacataires	6
Contrat de mission	1

La formation professionnelle

Dépenses de formation :

Le total des sommes investies au titre de la formation (y compris les frais de déplacement) est de **47 453 €**.

Répartition des dépenses de formation par organisme :

CNFPT	20 147 €
Autres organismes	24 921 €
Frais de déplacement	2 385 €

Absentéisme (en nombre de jours)

Maladie ordinaire	1254
Longue maladie, disponibilité d'office	797
Accidents de travail (imputables au service ou au trajet), maladies professionnelles	81
Maternité, paternité, adoption	236

En 2023, la collectivité a connu **2** accidents imputables au service et 0 accident imputable au trajet.

Handicap

3 travailleurs porteurs d'handicap employé sur un emploi permanent.

- 15 658 € de dépenses en matière de handicap.

Réalisations

- 1347 bulletins de paie édités,
- 398 arrêtés du personnel,
- 88 contrats et avenants de travail.

Patrimoine, bâtiments et équipements

Missions

- Construction, grands travaux, rénovation, réhabilitation, entretien et gestion de bâtiments.
- Création, entretien et gestion des espaces verts, espaces publics.
- Gestion de la flotte de véhicules légers.

Vice-président

M. Pierre GAL.

Financier 2023

- **2 360 000 € TTC** en investissement.
- **1 820 000 € TTC** en fonctionnement.

Activités 2023

- Ecole de Cuvat, et bâtiment périscolaire à Cuvat : poursuite des travaux de réhabilitation et agrandissement avec déménagement pour la 1^{ère} phase de travaux.
- Stade de Copponex : changement du lattage de la passerelle d'accès au club house.
- Ecole d'Andilly : études pour la réhabilitation et agrandissement du bâtiment, et études pour la réalisation des VRD autour de l'école.
- Etude pour la mise en place d'une école provisoire pour le groupe scolaire d'Andilly.
- Démarrage de l'étude de faisabilité pour la réhabilitation et l'agrandissement de l'école primaire de Cernex.
- Préparation des travaux pour le changement du système de chauffage du siège de la CCPC, du centre de secours et de l'école de musique.
- Etude pour l'aménagement d'un multi-accueil (crèche) à Allonzier-la-Caille.
- Démarrage d'un programme pour la construction d'une école à Villy-le-Pelloux.
- Travaux d'agrandissement du parking du siège de la CCPC.

- Etude pour l'aménagement du parking du Mont-Sion.
- Remplacement de l'aire de jeux de la maternelle de Cruseilles.
- Centre nautique Bernard Pellarin : travaux de modification de la cuisine et de changement de gestion du traitement de l'eau de baignade.
- Bistrot des Ponts : travaux de création d'une cuisine et bar.
- Tous bâtiments : interventions d'urgence.
- Matériel roulant : gestion, suivi, entretien et réparations.
- Informatique : interventions récurrentes dans les bâtiments de la collectivité.
- Suite des travaux d'agrandissement du parking du siège de la CCPC.
- Etude pour le raccordement à l'assainissement collectif des ouvrages du stade de Copponex.
- Réfection de la toiture de la maison de la petite enfance à Cruseilles.

Objectifs à court terme

- Maîtriser les dépenses énergétiques des bâtiments.
- Poursuivre la mise aux normes accessibilité des bâtiments et des abords des bâtiments.

Achat de matériel informatique

- Renouvellement de la protection antivirale
- 10 ordinateurs portables
- 1 PC graphisme avec écran
- 9 écrans viewsonic 27 pouces
- 1 scanner portable
- 3 stations bureautique
- Divers composants informatique (disque dur, mémoire, accessoires...)
- Migration des boites mail vers office 365
- Mise en place protocole SMTP basic pro

ET POUR L'AVENIR ?

- Consultation et démarrage des travaux pour l'aménagement d'un centre multi accueil (crèche) à Allonzier-la-Caille.
- Elaboration d'un programme pour la construction d'une école à Villy-le-Pelloux.
- Aménagements en bureaux d'une partie des combles du siège de la CCPC.
- Travaux pour le remplacement du système de chauffage de la CCPC, du centre de secours et de l'école de musique.
- Réaménagement de l'accueil de la brigade de la gendarmerie.

Patrimoine concerné

- 3 écoles maternelles.
- 4 écoles élémentaires.
- 7 groupes scolaires
- 1 piscine scolaire les Ébeaux.
- 1 centre nautique de plein-air Espace Bernard Pellarin.
- 2 vestiaires Foot avec 2 terrains de foot gazon, 1 terrain stabilisé et 1 terrain synthétique.
- 1 gendarmerie (brigade et logements).
- 1 centre de secours
- 1 siège de la CCPC.
- 1 maison de la Petite Enfance.
- 1 bistrot des Ponts et le site des Ponts de la Caille.
- 1 Médiathèque Intercommunale.
- 1 la Poste.
- 1 local associatif et les bureaux de l'ADMR.
- 1 Chalet des Dronières.
- 1 Complexe Sportif du Pays de Cruseilles.
- 1 local qui accueillera le futur Multi-accueil à Allonzier la Caille

Politique du logement et du cadre de vie



Missions

Rédaction d'un cahier des charges pour missionner un bureau d'études pour le nouveau Programme Local de l'Habitat du Pays de Cruseilles (PLH).

Vice-président

Mme Charlotte BOETTNER

Activités 2023

- Logement social : surcoûts fonciers et garanties d'emprunts.
- Poursuite du financement du logement social.
- Convention-cadre entre la CCPC et l'Etablissement Public Foncier 74 relative au plan foncier pour la période 2023-2026
- Convention de réservation pour la gestion en flux des logements sociaux : Mise en œuvre de la loi ELAN qui a pour objet de permettre une plus grande souplesse dans l'orientation des logements entre les réservataires, garantissant ainsi une meilleure articulation entre les priorités d'attributions locales et nationales et les objectifs d'équilibre territorial de l'occupation du parc social.

Subventions allouées et engagées en 2023

Versement d'une aide financière de **2 000 €** à la commune d'Allonzier la Caille dans le cadre de la création d'un logement aidé en PLAI* pour l'opération « OLYMPE », conduite par HALPADES SA.

*Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI).

Garanties de prêts au profit des bailleurs sociaux votées en 2023

Erilia - Résidence « Le Zéphir » - 27 logements sociaux à Cruseilles au 24, route de l'Usine, pour la somme de **3 276 044 €** (programme et garantie).

Haute-Savoie Habitat :

- Programme « Grand R » à Cruseilles pour la somme de **5 250 275 €**.

- Programme « Patio Nature » à Cruseilles pour la somme de **1 611 401 €**.

Halpades :

- « Logitop Saint-Exupéry » à Cruseilles pour un montant de **1 073 671 €**.

- « Gaïa et Thalia » à Allonzier-La-Caille - 39 logements locatifs sociaux pour un montant de **4 887 056 €**.

Développement économique, industriel et artisanal



PAE de la Caille ©Thomas Garcia_LeLab360

ECONOMIE

Préambule

L'année 2023 a été marquée par la deuxième édition des « **Rendez-Vous de la Caille** », forte de sa première édition en 2022. L'objectif est de former un club des entreprises qui sont sur le Parc d'Activité Économique de la Caille. Les enjeux de ce club sont pour la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles de garder un lien fort avec ses entreprises et, pour les entreprises, de faire remonter leurs besoins, préoccupations, etc.

Ce second « **Rendez-Vous de la Caille** » avait pour thème les Ressources Humaines, évoquant les enjeux et les difficultés du recrutement. Plusieurs intervenants ont pu prendre la parole, notamment deux Groupements d'employeurs (GES 74 et Alpege), Pôle Emploi, et le Club RH Genevois Français. Français (cf. Echo de l'Interco n°51 – juin 2023).

Bilan

12 entreprises présentes lors de la deuxième édition des RDV de la Caille.

Missions

- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des Zones d'Activités Économiques (industrielles, artisanales, commerciales, tertiaires et touristiques) actuels et futurs.
- Actions de soutien au commerce, à l'artisanat et aux services.
- Le soutien à la création d'entreprise par le financement de partenaires : Maison de l'Éco (Rez'Up) et Initiative Genevois.

Vice-Président

M. Philippe CLERJON.

Objectifs à court terme

- Réalisation de l'inventaire du PAE de la Caille et définition des compétences de la CCPC sur la zone.
- Rénovation du mobilier de signalétique sur le PAE de la Caille.
- Promouvoir l'aide locale « Aides aux investissements pour le commerce de proximité » en partenariat avec la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire en soutenant et finançant la Maison de l'Économie ainsi qu'Initiative Genevois.

▾ ET POUR L'AVENIR ?

- Construire un projet de Zone d'Activités artisanale à Cruseilles, l'achat d'une parcelle (sur trois) ayant été réalisée en 2023.
- Rechercher des solutions pour dynamiser les centre-villages sur le plan commercial par l'aide à l'implantation de commerces multi-services.



Quelques chiffres sur l'accompagnement à la création et au développement des entreprises :

Aide à l'investissement des commerces de proximité

En 2023, dans le cadre de sa convention relative aux aides aux entreprises avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la CCPC a mis en place l'aide locale « Aide aux investissements pour le commerce de proximité ». Ce dispositif vise à soutenir, par une subvention d'investissement, les petites entreprises du commerce ou de l'artisanat de proximité, afin de faciliter leur installation ou leur développement dans des points de vente accessibles au public. L'objectif est de revitaliser les centres-villes et bourgs-centres.

Cette même année, un premier dossier a été soumis. Le montant des dépenses éligibles pour ce projet était de 64 691,10€. L'entreprise, répondant aux critères d'éligibilité du dispositif et contribuant au dynamisme économique du territoire, a reçu une subvention maximale de 4000€ de la part de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Cette subvention représente la contrepartie locale de l'aide régionale « **financer l'investissement de mon commerce de proximité** ».

Pour assurer une expertise sur les demandes, la CCPC a mandaté Initiative Genevois pour contrôler les dossiers et évaluer leur recevabilité. Ce service d'expertise est financé par la CCPC à hauteur de 1000€ par dossier, avec un premier dossier traité en 2023.

Entreprises financées par les prêts d'honneur Initiative Genevois

Période	Entreprises financées	Montant des prêts d'honneur	Nombre d'emplois créés ou maintenus	Financement de la CCPC
2018	5	48 000 €	22	6 000 €
2019	5	41 000 €	20	6 000 €
2020	9	102 000 €	16	10 800 €
2021	3 (sur 5 dossiers)	62 000 €	13	3 600 €
2022	7 (sur 14 dossiers)	110 000 €	10	8 000 €
2023	5 (sur 9 dossiers)	28 800 e	11	8 000 €

Accompagnement à la création par Rez'Up

Réussir sa création : 40 porteurs de projet dont 15 qui envisagent de s'implanter sur le territoire de la CCPC.

Accélérer son développement : 72 accompagnements collectifs. 6 entreprises de la CCPC ont participé à ces temps collectifs.

Bourse financière et immobilière

22 demandes traitées ; **2** offres disponibles sur la CCPC ; **1** nouvelle offre disponible au 1^{er} janvier 2024.

Appui à la structuration des ressources humaines en entreprises

Le Club RH est un outil à destination des DRH et/ou dirigeants afin de les mettre en réseau avec d'autres employeurs sur les problématiques de gestion des ressources humaines.

	2023	2022	2021	2020
Participation aux ateliers/club RH	4 dont 1 sur le territoire de la CCPC	1 (sur 6 ateliers)	2 (sur 6 ateliers)	2
Nombre d'entreprise accompagnée individuellement		0	2	2

Aménagement de l'espace et mobilité



Cercier - Campagne

SCOT

Missions

- Etude de l'aménagement de l'espace.
- Schéma de cohérence territoriale.
- Coordination architecturale.
- Acquisitions foncières d'intérêt communautaire.
- Création et réalisation de ZAC d'intérêt communautaire.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Missions 2023

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du bassin annécien s'est poursuivie tout au long de l'année 2023 au travers l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) et du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

Pour rappel, l'intention et l'ambition du SCOT visent à organiser le bassin annécien en jouant sur la complémentarité de ses espaces pour un territoire aéré, ouvert et de proximité, ceci afin :

- De préserver les paysages et les espaces vecteurs de la qualité exceptionnelle du cadre de vie
- Se doter de capacités de développement intrinsèques permettant de conforter une autonomie de fonctionnement.
- Accroître la capacité de résilience du territoire face aux évolutions et défis socioéconomiques, écologiques et climatiques.

Aussi, en 2023, plusieurs scénarios ont été étudiés, afin d'élaborer le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), document politique stratégique du SCOT qui sera décliné en orientations et objectifs.

Le PAS a ainsi retenu les 3 principes stratégiques suivants :

- Replacer les espaces agricoles et naturels comme socle de l'exceptionnalité territoriale du Bassin
- Conforter les complémentarités territoriales pour un équilibre des fonctions à l'échelle du Bassin
- Adapter les modèles d'aménagement à des modes de vie éco contributeur pour le Bassin.

A l'issue de la phase d'élaboration du PAS, le projet de Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), document de mise en œuvre du PAS devra déterminer les conditions d'application du PAS et déclinera les objectifs définis au travers un programme d'actions.

L'ensemble des orientations du DOO s'inscrit dans un objectif de développement équilibré du territoire et des différents espaces, urbains et ruraux, qui le composent.

Il repose sur la complémentarité entre :

- les activités économiques, artisanales, commerciales, agricoles et forestières,
- une offre de logement, de mobilités et d'équipements de services et de densification
- et la transition écologique et énergétique, la valorisation des paysages, les objectifs chiffrés de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Le DOO sera finalisé et arrêté par le Comité Syndical en 2024 et s'appliquera ensuite aux documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire de niveau inférieur (PLU, PLH, ...).



Savoir Rouler A Vélo

TRANSPORTS MOBILITÉ

Missions

La CC Pays de Cruseilles possède depuis 2021 la compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité lui permettant d'agir sur l'offre de transports collectifs et sur les modes alternatifs. En 2023, le chargé de mission Mobilité a changé. La commission Mobilités s'est réunie à l'automne 2023.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Activités 2023

- Pour mieux connaître les habitudes de déplacement des habitants, une **enquête Mobilité** en ligne a été réalisée début 2023 (659 réponses). 80% des déplacements domicile-travail (ou lieu d'études), 88% de ceux liés aux achats et 76% liés aux loisirs s'effectuent en voiture. Le vélo représente moins de 3% de part modale (un peu plus l'été) et le covoiturage moins de 8%. Ces chiffres renvoient en partie à la faiblesse de l'offre de transports collectifs sur le territoire. La majorité des

répondants se disent intéressés pour développer l'usage du vélo sous réserve d'aménagements sécurisés et continus. Ces résultats confortent la volonté de la CCPC d'agir sur l'offre de transports collectifs et le vélo.

- Début 2023, la CCPC a approuvé le **schéma directeur cyclable**, qui définit les aménagements cyclables souhaitables à courts et moyens termes et des mesures d'accompagnement. L'axe structurant, du Col du Mont Sion relie les principaux pôles d'activités et d'habitat du territoire et les pôles externes (genevois et bassin annecien). Il constitue l'un des tronçons de la Véloroute des 5 lacs, itinéraire touristique reliant les lacs alpins. Les études de ce projet coréalisé par le Département de Haute-Savoie et la Région Auvergne Rhône Alpes, devraient être engagées fin 2023 – courant 2024. De manière complémentaire, la CC Pays de Cruseilles a lancé, avec l'Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc, à l'automne 2023, **les études de faisabilité** (coût 13 250 € HT) de liaisons retenues comme prioritaires : Cuvat – PAE de la Caille – Allonzier la Caille – parking P+R Fillière – Villy-le-Pelloux – Groisy, Allonzier – Choisy avec la CC Fier et Usses ainsi que la desserte du collège de Cruseilles. En fonction de leurs résultats, les études de maîtrise d'œuvre suivront au printemps 2024. Ces études et le poste de chargé de

mission bénéficient d'un soutien de l'Etat (Ademe) au titre du programme AVELO2.

- La CCPC a déployé le dispositif **Savoir Rouler A Vélo**. Cette formation de 15h organisée autour de 3 items – savoir pédaler, rouler et circuler – vise une pratique sécurisée et autonome du vélo par les élèves de CM2. 157 élèves issus de 7 écoles ont bénéficié de cette formation assurée par un prestataire (Sylvain Todeschini, Asters-MTB). La CCPC a pris en charge cette action d'un coût de 11 245 € avec le soutien du programme Génération Vélo (aide de 4 462€, Fédération des Usagers de la Bicyclette, financé par l'Etat au titre des Certificats d'Economie d'Energie). Vu la satisfaction des élèves, des enseignants, de l'intervenant et des parents, cette opération, sera reconduite en 2024.
- L'offre de **transports collectifs** se limite à la ligne interurbaine 272 Annecy – Genève dont quelques services desservent le Pays de Cruseilles entre Allonzier et St Blaise. Cette offre est d'autant plus limitée que les services ne coïncident pas avec les principaux horaires de travail.
- La CCPC a poursuivi la mobilisation et les échanges avec les différents partenaires impliqués – CC Genevois, Grand Annecy, Région, Canton de Genève dans un contexte contraint par la complexité de la gouvernance et le coût financier du service.
- Afin d'accompagner les entreprises du **PAE de la Caille**, principal pôle d'emplois (près de 1 500) du territoire, la CCPC a engagé l'élaboration d'un **Plan de Mobilité Employeur actions collectives** (PDMEac) avec l'appui de l'Agence Ecomobilité Savoie Mont Blanc. Un comité de suivi, associant une quinzaine d'entreprises volontaires et représentant plus de 500 salariés, s'est réuni régulièrement. Un diagnostic préalable (accessibilité par mode, enquête auprès des salariés, rencontre d'entreprises...) a permis de partager les enjeux et des pistes d'actions collectives. Le PDMEac sera finalisé au premier semestre 2024. Dans l'attente d'aménagements cyclables et d'une réelle offre de transports collectifs, il devrait s'articuler autour du développement du covoiturage et de la promotion des modes alternatifs auprès des salariés. Une journée de la mobilité, organisée le 19 septembre avec l'entreprise Pilot, a ainsi permis de sensibiliser une soixantaine de salariés.

Soutenu par





Eau potable et assainissement



EAU POTABLE

Missions

- Etudes, production, transport, secours, stockage et distribution d'eau potable.

Vice-président

M. Julian MARTINEZ.

Objectifs

- Garantir la qualité de l'eau au robinet des usagers.
- Assurer la sécurisation en quantité de l'eau distribuée.
- Gérer efficacement le patrimoine afin de fiabiliser et surtout limiter son impact sur le prix de l'eau.

Chiffres 2023

Volumes

- Volume prélevé : 787 412 m³.
- Volume produit : 713 691 m³.
- Volume facturé : 934 276 m³.
- Achat d'eau : 635 324 m³.
- Vente d'eau aux collectivités voisines : 14 322 m³.
- Rendement : 71,4%.

Qualité d'eau

- 94,7 % d'analyses bactériologiques conformes (non suivi de contre-analyses).
- 100 % d'analyses physico-chimiques conformes.

Activités 2023

- 732 compteurs de facturation posés (renouvellement et nouveaux branchements).
- Renouvellement de 48 % du réseau.
- Mise en service de l'interconnexion avec le Grand Annecy.
- Mise à l'arrêt du captage de la Douai.

Travaux

Commune de Cernex

Lieu-dit : La Croix Biche

- Remise à neuf de la station de pompage

Commune de Cruseilles

Lieu-dit : Le Pontet

- Renouvellement de 125 ml de canalisation de 100mm en fonte.

Commune de Cruseilles

Lieu-dit : Les Dronières

- Renouvellement de 400 ml de canalisation de 150 mm en fonte

Financier 2023

Prix de l'eau

- Abonnement : 57.75 € HT/an
- Part variable : 2.15 € HT/m³



Patrimoine concerné

21 captages avec Déclaration d'utilité publique.

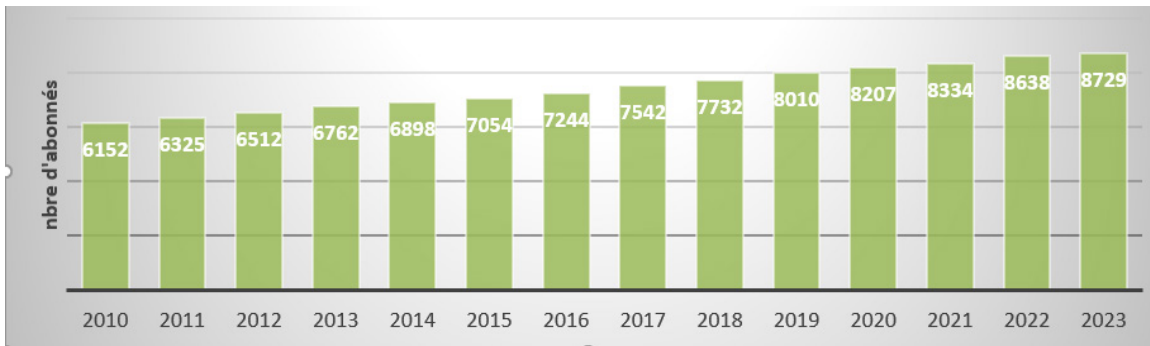
52 réservoirs et stations de pompage

274 km de canalisations (dont 40 km d'acier).

8 729 branchements.



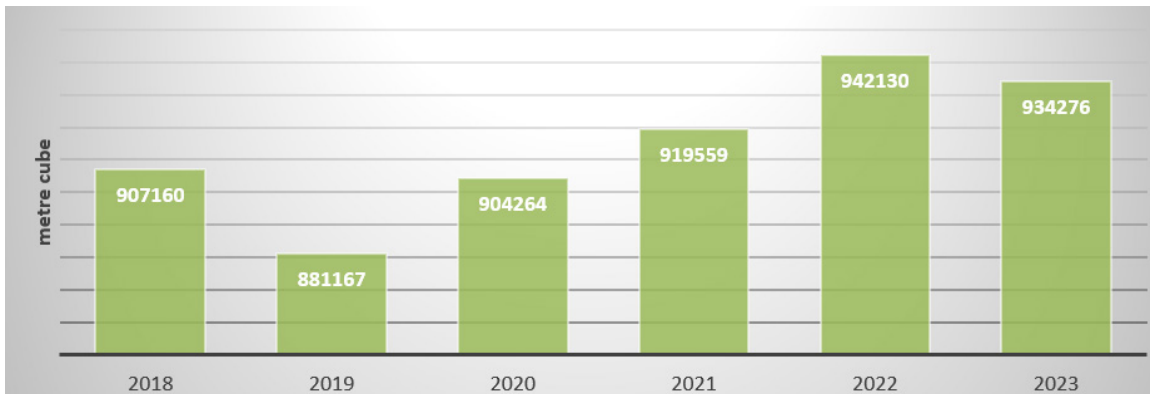
Évolution du nombre d'abonnés AEP (Alimentation en Eau Potable)



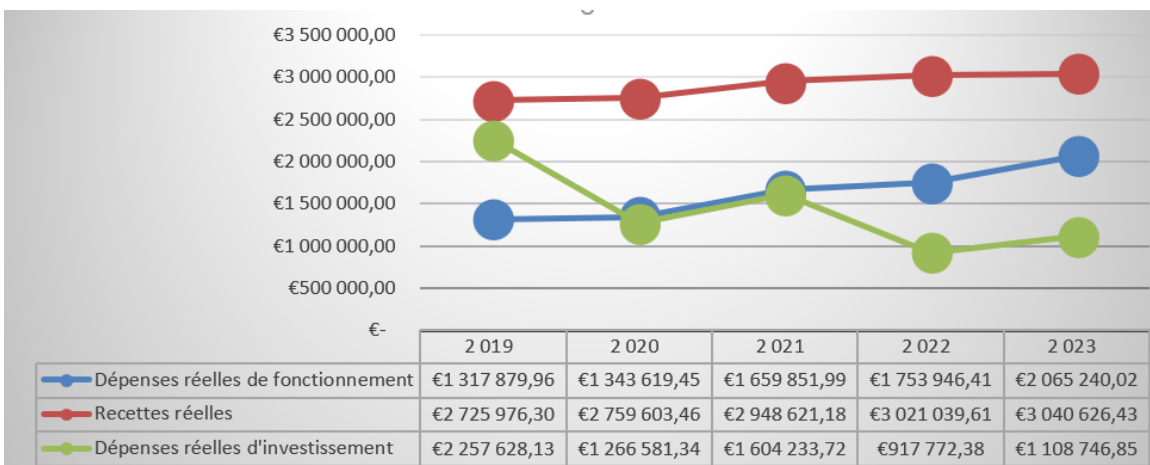
↳ ET POUR L'AVENIR ?

- Lancement d'un Schéma directeur sur l'eau potable.
- Lancement d'un Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE).
- Poursuite des actions d'économie d'eau sur le territoire (renouvellement de réseaux, sectorisation, recherche de fuites, modulation de pression...)
- Sécurisation de l'alimentation en eau potable sur les secteurs de Cuvat, Cernex avec la construction de réservoirs de plus grande capacité

Evolution des volumes d'eau potable vendus



Evolution du budget annexe eau potable - Fonctionnement / Investissement



EAUX USÉES ET PLUVIALES

Missions

- Création, entretien et gestion des réseaux et ouvrages d'assainissement collectif d'eaux usées et pluviales.
- Création, entretien et gestion des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales (en zone d'assainissement collectif).
- Schéma d'aménagement et gestion des eaux.
- Contrôle obligatoire des installations d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Vice-président

M. Julian MARTINEZ.

Chiffres 2023

- Volumes collectés et traités : **764 350 m³** dont **556 855 m³** sur la STEP d'Allonzier la Caille.
- Boues évacuées : **166 Tonnes de Matières Sèches**.
- Taux de collecte : **97.5 %** des abonnés en zonage d'assainissement collectif sont desservis par un réseau d'assainissement collectif.
- Rendement moyen de la STEP d'Allonzier la Caille : **99,2 %** de la pollution (DB05) est traitée.
- Rendement moyen des 8 stations d'épuration : **97.5 %** de la pollution (DB05) est traitée.

Activités 2023

- **92** contrôles de branchements (assainissement collectif et assainissement Non Collectif (SPANC)).
- Suppression des derniers réseaux unitaires.
- Remplacement des pompes et ballon anti béliet au Poste de Refoulement (PR) des moulins à Cruseilles.
- Fuite sur le réseau à l'entrée de la STEP de Villy-le-Bouveret.

Patrimoine concerné

- 121 km** linéaire de réseaux d'eaux usées.
- 111 km** linéaire de réseaux d'eaux pluviales.
- 7** postes de refoulement des eaux usées.
- 9** stations d'épuration.
- 4** bassins de rétention des eaux pluviales.
- 6 336** abonnés au service d'assainissement collectif.

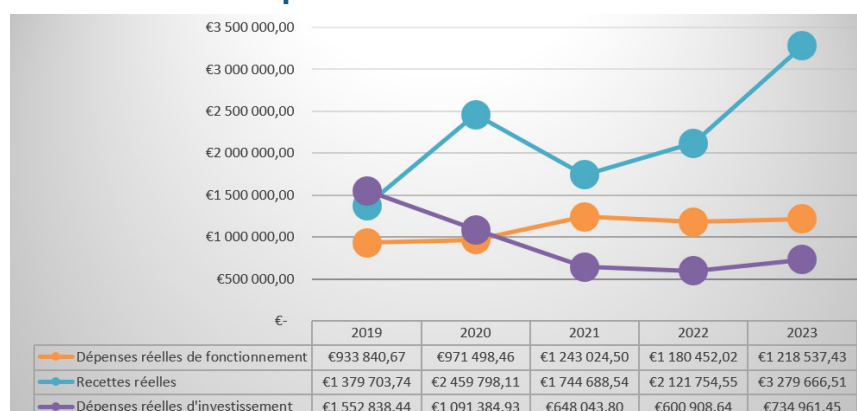
ET POUR L'AVENIR ?

- Adapter les ouvrages d'assainissement collectif au développement du territoire.
- Poursuivre le diagnostic des réseaux existants et établir un plan d'actions pour limiter les eaux parasites.
- Élaborer un schéma directeur de gestion des eaux pluviales à l'échelle des 13 communes.
- Mise en service du réseau d'assainissement collectif route des voisins à Cuvat.
- Remplacement des canalisations EU et EP Route des Dronières à Cruseilles.
- Lancer une étude diagnostic sur la priorisation des travaux sur les réseaux d'eaux usées.
- Renouvellement de canalisation à Villy-le-Pelloux. Route des Glières.
- Aménagement de la STEP d'Allonzier la Caille pour une évacuation simplifiée des sables.
- Recherche de produits polluants en amont de la STEP d'Allonzier la Caille (protection de la ressource en eau).

Evolution du nombre d'abonnés soumis à l'assainissement collectif



Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement - budget assainissement





© Thomas Garcia - L&L

Containers des nouvelles consignes de tri depuis janvier 2023

Missions

- Collecte des ordures ménagères
- Création, entretien et gestion de la déchetterie, des plateformes de tri sélectif et de récupération des déchets
- Communication et incitation au tri

Vice-président

M. Claude ANTONIELLO.

Chiffres 2023

- Tonnage collecté d'ordures ménagères : **3 280 T** OM incinérées
- Tonnage collecté de multi-matériaux : **658 T**
- Tonnage collecté de verre : **819 T**
- Tonnage collecté en cartons : **138 T**
- Tonnage collecté de textile : **65 T**
- Tonnage déchetterie : **658 tonnes** de déchets collectés.

Financier 2023

- Dépenses d'investissement : **428 670 €**
- Recettes d'investissement : **0 €**
- Dépenses de fonctionnement : **2 120 217 €**
- Recettes fonctionnement : **2 491 635 €**

Activités 2023

Mise en place de containers

Réalisation d'une plateforme à Villy-le-Bouveret, avec

- CSE OM mis en place
- CSE Multi-matériaux
- CSE à verre

Réalisation ou Projet - Tri et valorisation :

- Participation aux réunions pilotées par le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de Valorisation des déchets).
- Mise à jour de la carte des points de collecte des déchets, sur le site internet de la CCPC.
- Collecte des biodéchets : projet d'installation de 6 bornes biodéchets sur les communes d'Allonzier la Caille et Cruseilles.

Patrimoine concerné

1 déchetterie

30 bacs roulants ordures ménagères

273 containers enterrés, semi-enterrés

141 CE (Conteneurs Enterrés) ou CSE (Conteneurs Semi-Enterrés) ou colonne aérienne à multi-matériaux

101 CE ou CSE ou colonne aérienne à verre

38 colonnes de collecte de cartons

12 colonnes de collecte du textile

12 zones de compostage collectif



Transition écologique

Préambule

Consciente du contexte climatique actuel, et face aux pressions d'urbanisation exercées sur son territoire, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a la volonté d'agir en faveur de l'environnement et du climat, de la préservation de sa biodiversité, de ses richesses et ressources naturelles.

Au quotidien, les agents élargissent progressivement la prise en compte de l'environnement sur les différentes compétences de la collectivité : déchets, eaux, assainissement...

En 2023, le Pays de Cruseilles a poursuivi les dynamiques engagées sur les thématiques de l'énergie, de la qualité de l'air et de l'accompagnement au changement, puis a élargi ses champs d'actions à la biodiversité et à la transition écologique du territoire.

Missions

- Préserver les ressources naturelles.
- Connaître, protéger et valoriser la biodiversité du territoire : corridors écologiques, zones humides, espaces naturels sensibles, espèces protégées...
- Améliorer la gestion de l'énergie : sobriété énergétique, rénovation et performance énergétiques, énergies renouvelables ...
- Préserver la qualité de l'air, extérieur comme intérieur.
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre.
- Préserver et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Conseiller délégué en charge

M. Jean-Marc BOUCHET.

Activités 2023

- Poursuite de Haute-Savoie Rénovation Energétique (HSRE), service public départemental proposant un accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique : conseils téléphoniques, permanences une fois par mois pour des conseils personnalisés en présentiel, et accompagnements

personnalisés proposés par le prestataire ASDER.

- Poursuite des services du Conseiller Energie du SYANE.
- Lancement de la dynamique des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables auprès des communes.
- Suite à l'adhésion : rencontres avec ATMO Auvergne Rhône-Alpes et impulsion d'une dynamique Qualité de l'Air.
- Bornes de recharge de véhicule électrique : poursuite de l'exploitation des bornes existantes, et des réflexions sur le déploiement de nouvelles bornes à venir.
- Etude chiffrée réalisée pour le renouvellement des têtes lumineuses du bâtiment d'accueil de la CCPC.
- Actions en faveur de la gestion des déchets : sensibilisation au tri des déchets (animations dans les écoles pour l'année 2022-2023, communication, ...) ; sensibilisation à l'usage de composteurs (ventes, soirées compostage, ...) ; collecte de Noël : cartons et sapins ; préparation de la mise à disposition de Bio-seaux pour 2024.
- Lancement du marché pour le Diagnostic Biodiversité à l'échelle du territoire intercommunal.
- Subvention au titre du Fonds Vert accordée par la Préfecture de la Haute-Savoie, de 11 488 €, pour la rénovation du parc de luminaires d'éclairage public de la Zone d'Activités de la Caille.
- Participation à l'événement La Nuit est Belle, avec le pôle métropolitain du Genevois Français : extinction nocturne de l'éclairage public lors d'une soirée le 22 septembre 2023.
- Lancement de la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique Climat-Air-Energie, en partenariat avec l'ADEME.
- Ecole et périscolaire de Cuvat : installation d'un système de chauffage utilisant la géothermie
- Aménagement du parking de la CCPC en revêtement semi-perméable.

Financier 2023

Dépenses de fonctionnement : **20 443.62 €**

Objectifs à court terme

- Recrutement d'une chargée de mission Transition Ecologique à 100 %.
- Réalisation du diagnostic biodiversité de la CCPC.
- Démarche Territoire Engagé Transition Ecologique : Etat des lieux (rencontre avec les services) et programme d'actions.
- Diagnostic énergétique du patrimoine bâti de la CCPC par le SYANE.
- Réflexions et études sur la possibilité de réalisation d'un Réseau de Chaleur Urbain (RCU).

ET POUR L'AVENIR ?

- Programme d'amélioration des performances énergétiques du patrimoine de la CCPC.
- Mise en œuvre du dispositif réglementaire d'évaluation de la Qualité de l'Air Intérieur des Etablissements Recevant du Public (ERP).
- Poursuivre le développement de projets de Zones d'Accélération des Energies Renouvelables.
- Engager des actions en faveur des économies d'eau.

En quelques chiffres

Haute-Savoie Rénovation Energétique :

129 conseils téléphoniques

30 conseils personnalisés en rendez-vous en permanence

5 accompagnements complets avec visite sur place et étude énergétique chiffrée

Tri des déchets :

109 composteurs vendus : 36 en polypropylène et 73 en Bois

L'ambassadrice de tri est intervenue dans 15 écoles du territoire (soit 44 classes) : elle a sensibilisé 1 080 élèves (soit 57 % de l'effectif scolaire) sur le tri des déchets et le gaspillage alimentaire (Elémentaire : 694 élèves sensibilisés (59 %) - Maternelle : 336 élèves sensibilisés (48 %)).

Affaires scolaires



L'école primaire de Copponex

- **1** classe de maternelle (privée) : **26** élèves.
- **4** classes élémentaires (privée) : **96** élèves.

Fréquentation de la piscine des Ébeaux :

- **30** classes de maternelle (territoire CCPC) ;
- **48** classes d'élémentaire (territoire CCPC) ;
- **5** classes de l'école privée St-Maurice ;
- Les classes de 6^{ème} du Collège Louis Armand.

La priorité est donnée aux écoles du territoire de la CCPC.

Ouvertures de classe :

- Ouverture d'une 7^{ème} classe élémentaire à l'école élémentaire d'Allonzier la Caille ;
- Ouverture d'une 11^{ème} classe à l'école élémentaire de Cruseilles ;
- Ouverture d'une 3^{ème} classe élémentaire à l'école de Vovray-en-Bornes (soit 6 classes au total).

Patrimoine concerné

1 RPID (Regroupement Pédagogique Intercommunal dispersé) : École de Menthonnex-en-Bornes et Villy-le-Bouveret.

1 RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré) : École du Sappey et de Vovray-en-Bornes.

3 écoles maternelles : Allonzier la Caille, Cruseilles et Villy-le-Pelloux.

3 écoles élémentaires : Allonzier la Caille, Cruseilles et Villy-le-Pelloux.

5 groupes scolaires (maternelle et élémentaire) : Andilly, Cercier, Cernex, Copponex et Cuvat.

1 piscine scolaire : la piscine des Ébeaux à Cruseilles.

SCOLAIRE

Missions

- Gestion des préinscriptions et dérogations scolaires ;
- Suivi des effectifs scolaires en lien avec l'Éducation Nationale afin d'appréhender les ouvertures et fermetures de classes ;
- Achat de mobilier scolaire et matériels pédagogiques pour les écoles ;
- Gestion administrative et comptable des 14 écoles ;
- Gestion des 33 ATSEM (dont 2 volantes) dans les écoles maternelles et d'un agent d'entretien ;
- Achat et suivi de maintenance du parc informatique ;
- Entretien et maintenance des bâtiments scolaires ;
- Mise à disposition de locaux scolaires auprès des associations et des collectivités ;
- Mise en place d'un PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) ;
- Suivi du ménage dans les locaux (prestataire).

Vice-présidente

Mme Sylvie MERMILLOD.

Conseillère déléguée en charge

Mme Christine MEGEVAND.

Objectifs

Offrir à l'ensemble des élèves du territoire de bonnes conditions d'apprentissage (matériel pédagogique, bâtiments, moyens humains, piscine, ski de fond, escalade, apport culturel...) en menant une politique scolaire équitable avec des financements mesurés..

Activités 2023 (année scolaire 2023/2024)

- **2016** élèves au total, y compris l'école privée St-Maurice (122 élèves), représentant **85** classes.
- **1891** élèves dans les **14** écoles publiques.

Répartition des classes :

- **30** classes maternelles (publique) : **675** élèves.
- **50** classes élémentaires (publique) : **1219** élèves.

Projets de construction et de réhabilitation des écoles

Projet en cours :

- Agrandissement et réhabilitation de l'école de Cuvat.

Projets à venir

- Andilly : réhabilitation et extension de l'école. Installation d'une école provisoire à Saint-Blaise, au Mont-Sion projet prévu à l'été 2024.
- Cernex : travaux d'agrandissement de l'école. Etude de faisabilité engagée.
- Villy-le-Pelloux : construction d'une nouvelle école. Etude de faisabilité engagée.
- Allonzier la Caille : travaux d'aménagement de la cantine en salle de classe.

Dépenses

Fournitures scolaires : 104 699 € (Budget alloué de 107 500 € : 54.20 €/enfant)

Apport culturel (spectacles, animations, ...) : 28 471 €

- **25 670 €** : Compagnie Méli-Mélo expression corporelle (dont 9 460€ sur année scolaire 22-23)
- **2 800 €** : Compagnie de l'Oiseau blanc - représentation théâtrale année scolaire 22-23)

Savoir Rouler A vélo : 10 725 €

Fond de littérature : 1 952.91 € (Budget de 2 000 €)

Entretien des locaux :

- Nettoyage des bâtiments (Société STEAM) : **398 477 €**
- Produits d'entretien et d'hygiène : **33 538 €**

Équipements en matériels divers et mobiliers :

- **24 983 €** pour l'équipement pédagogique (Budget alloué de 27 000€ - 13.20€/enfant)
- **14 050 €** pour l'équipement en mobilier scolaire (3 ouvertures de classe)
- **600 €** pour l'équipement en mobilier spécialisé (enfant en situation de handicap)
- **39 238 €** pour l'équipement en informatique dont :
 - 29 PC élève
 - 3 PC enseignant (ouverture de classe)
 - 4 tableaux numérique interactif
 - 1 valise pour classe mobile (stockage tablettes)
 - remplacement de 3 serveurs Kwartz (7 200 €)

Bâtiments :

- Dépenses d'investissement : 1 878 057€
- Dépenses de fonctionnement : 635 041€

TRANSPORTS SCOLAIRES

Missions

Depuis mars 2021, la CCPC est Autorité Organisatrice de la Mobilité. Les transports scolaires restent toutefois sous l'autorité de la Région (AO1), et la CCPC quant elle reste AO2. La CCPC organise et gère les transports scolaires sur son territoire en délégation de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Elle administre les points d'arrêts.

La Communauté de Communes organise le transport au quotidien de **1 560** enfants de son territoire.

Vice-présidente

Mme Sylvie MERMILLOD (Mandat 2020-2026).

Qui peut en bénéficier ?

- Les élèves élémentaires des communes de Cruseilles, St Blaise, Villy-le-Bouveret, Menthonnex-en-Bornes, ainsi que le Sappey et Vovray-en-Bornes.
- Les collégiens (demi-pensionnaires ou externes) domiciliés sur le territoire de la CCPC et scolarisés dans leur établissement de secteur public ou privé.
- Les lycéens (demi-pensionnaires ou externes) scolarisés dans leur établissement de secteur ou ayant des options prises en charge par la Région.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes peut attribuer une Allocation Individuelle de Transport (AIT) en cas d'absence de transport jusqu'à l'établissement ou en cas d'éloignement de plus de 3 km du point d'arrêt le plus proche. Attention, cette allocation est attribuée uniquement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux familles qui en font la demande et sous réserve de respecter certains critères.

Les dossiers sont à retirer auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de leur Communauté de Communes, des établissements scolaires et des Mairies dès le mois de mars de l'année suivant la rentrée scolaire.



Bus de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Les inscriptions

La période des inscriptions a eu lieu du 02/05/2023 au 19/07/2023 (dates arrêtées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes) :

- Au total 1 560 élèves inscrits.
- 1 320 dans la période d'inscription au tarif préférentiel.
- 240 hors période d'inscription, dont 173 justifiées en cours d'année.
- 1 539 demandes subventionnées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- près de 90 % des inscriptions ont été réalisées en ligne.

134 élèves scolarisés dans les écoles primaires de la CCPC répartis comme suit :

- 48 élèves à l'école élémentaire publique de VILLY-LE-BOUVERET
- 7 élèves à l'école primaire publique de MENTHONNEX
- 46 élèves à l'école primaire publique de CRUSEILLES
- 12 élèves à l'école primaire privée Saint-Maurice de CRUSEILLES
- 21 élèves à l'école primaire publique de VOVRAY-EN-BORNES

815 élèves scolarisés en Collège :

- 619 élèves au collège public Louis Armand de CRUSEILLES
- 106 élèves au collège privé La Salle de PRINGY
- 44 élèves au collège public Le Parmelan de GROISY
- 13 élèves au collège privé Présentation de Marie de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- 2 élèves au collège public Les Allobroges de LA ROCHE
- 5 élèves au collège public Arthur Rimbaud de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- 8 élèves au collège privé ESCR Sainte-Marie de LA ROCHE
- 3 élèves au collège public Les Balmettes d'ANNECY
- 1 élève au collège public Val des Usses de FRANGY
- 3 élèves au collège privé La Salle Vignières ANNECY-LE-VIEUX
- 2 élèves au collège privé Les Cordeliers SEYNOD
- 2 élèves au collège privé Saint-Michel ANNECY
- 3 élèves au collège privé Saint-Vincent COLLONGES
- 1 élève au collège privé Les Tilleuls ANNECY
- 1 élève au collège Jacques Prévert MEYTHET
- 2 élèves au collège public Les Barattes ANNECY-LE-VIEUX

611 élèves en Lycée :

- 265 élèves au lycée public Louis Lachenal d'ARGONAY
- 111 élèves au lycée public Madame De Staël de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- 88 élèves lycée public Gabriel Fauré d'ANNECY
- 28 élèves au lycée privé Saint-Michel d'ANNECY
- 26 élèves au lycée public Claude Louis Berthollet d'ANNECY
- 10 élèves au lycée public Charles Baudelaire de CRAN-GEVRIER
- 3 élèves au lycée privé Sainte-Famille de LA ROCHE
- 16 élèves au lycée privé Les Bressis de SEYNOD
- 13 élèves au lycée professionnel privé Saint-Vincent de COLLONGES
- 6 élèves au lycée privé La Présentation de Marie de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- 19 élèves au lycée professionnel public Germain Sommeiller d'ANNECY
- 1 élève au lycée privé ISETA de POISY
- 3 élèves au lycée public Amédée Gordini SEYNOD
- 2 élèves au lycée public ENILV LA ROCHE
- 12 élèves au lycée public Tom Morel CRAN-GEVRIER
- 7 élèves au lycée privée ISETA/ECA CHAVANOD
- 1 élève au lycée privé La Fontaine FAVERGES-SEYTHENEX

Financement

La participation financière des familles ne correspond pas à un abonnement, elle couvre uniquement les frais de gestion des dossiers.

A titre informatif, le coût annuel moyen du transport d'un enfant est de 1 400 euros. Pour l'année scolaire 2023/2024, les tarifs ont été révisés par rapport à l'année scolaire 2022/2023.

Durant la période des inscriptions, les familles ont bénéficié d'un tarif préférentiel :

- 105 € pour le premier enfant,
- 85 € pour le second enfant,
- 65 € pour le troisième enfant et les suivants.

Hors période d'inscription, les tarifs s'élèvent à :

- 140 € pour le premier enfant,
- 85 € pour le second enfant,
- 65 € pour le troisième enfant et les suivants.

Rentrée scolaire

La CCPC assure une présence devant le collège Louis Armand en fin de journée à chaque rentrée scolaire afin d'orienter les élèves de l'école élémentaire publique de Cruseilles peu familiarisés avec les transports scolaires et ceux qui connaissent un changement de car. Il est donc très important pour les élèves de prendre leur car dès le premier jour puisque cet accompagnement leur permet de se familiariser plus rapidement avec le fonctionnement.

Transport extra-scolaire : piscine, ski de fond et sorties occasionnelles

La CCPC finance le transport pour l'activité « savoir nager » pendant l'année scolaire (de septembre à juin) à destination des piscines de Cruseilles.

Depuis cette année, en mutualisant les transports des trajets piscine, les élèves peuvent bénéficier d'une activité escalade au sein du complexe sportif intercommunal de Cruseilles. Ainsi, pendant qu'une classe est à la piscine, une seconde s'initie ou se perfectionne à l'escalade.

De décembre à avril, le transport pour l'activité ski de fond est également pris en charge et organisé en fonction des dates de sorties des écoles.

A l'automne et au printemps, la CCPC prend également en charge le transport pour les visites organisées par les écoles du centre de tri de Villy-le-Pelloux et de la déchetterie de Cruseilles.

Enfin, la CCPC assure en juin le transport des élèves des classes de CM2 des écoles du territoire pour la visite du collège Louis Armand de Cruseilles et du collège du Parmelan à Groisy (pour les élèves de Villy-le-Pelloux), permettant ainsi une préparation sereine de leur entrée au collège.

Petite enfance et affaires sociales

Missions

Création, développement et subvention des structures d'accueil pour la petite enfance et les adolescents, les personnes âgées et les personnes en difficulté.

Vice-présidente

Mme Cécilia HORCKMANS.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE en quelques chiffres

241 jours d'ouverture.

122 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

83 assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s en activité.

4 nouvelles assistantes maternelles agréé(e)s sur le territoire.

309 places potentielles d'accueil.

Les temps d'éveil

197 ateliers d'éveil (9h-11h30) pour les enfants et les professionnels (participation de 57 assistants maternels, 3 gardes à domicile et 243 enfants différents) avec une diversité d'activités proposées : cuisine, parcours de motricité, temps de comptines et d'histoires, variété de jeux de manipulation, bricolage... L'objectif est de proposer un environnement propice au développement des jeunes enfants : socialisation, motricité, langage, acquisition de l'autonomie, acquisition de repères spatio-temporels.



La Maison de la Petite Enfance à Cruseilles.

Parmi les matinées d'éveil, des interventions spécifiques ont eu lieu :

- 6 séances d'animations autour du livre avec l'intervention de l'association « Et Patati et Patata »
- 12 séances « Petits Yogis » avec Sabaidee-Kids
- 5 ateliers d'éveil aux histoires en partenariat avec la Médiathèque intercommunale
- 6 sorties extérieures : 2 sorties à la chèvrerie de Choisy, 1 sortie à l'étang de Mouille Marin (Menthonnex-en-Bornes) et 3 aux Dronières
- 2 semaines (reprises) dans les parcs des différentes communes au moment de la rentrée scolaire.
- 1 spectacle spécialement conçu pour les jeunes enfants à l'occasion de Noël et en partenariat avec le multi-accueil Brin de Malice.
- 3 matinées intergénérationnelles marquant le début d'un partenariat avec l'EHPAD du Salève.
- 1 fête de la maison de la petite enfance sur le thème « La ferme » en partenariat avec le multi-accueil Brin de Malice et l'association Poils de Bonheur avec près de 170 personnes présentes sur la matinée.

Formations

- **13** assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ont suivi des formations dans le cadre de leur plan de formation continue.
- **2** formations aux gestes de premiers secours : 1 PSCI intégral et 1 PSCI recyclage en partenariat avec l'UDSP74 (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers) ont eu lieu au RPE à Cruseilles.
- **6** séances d'analyse de la pratique professionnelle (APP) mises en place en partenariat avec l'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs).
- **1** formation « Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant » en partenariat avec l'EPE (Ecole des Parents et des Educateurs) a été réalisée dans les locaux du RPE à Cruseilles.

Activités 2023

37 matinées de rencontres parents-enfants (LAPE : Lieu d'accueil parents-enfants) les mercredis matins de 9h à 11h dont :

- 2 interventions de l'association « Poils de Bonheur »
- 6 interventions Petits yogis parents-enfants avec Sabaidee-Kids
- 2 interventions de réflexologie plantaire avec Aurélie Perot



- 2 interventions de lecture à voix haute avec l'association « Et Patati et Patata »

1 réunion d'informations concernant l'élaboration des contrats de travail et la télédéclaration pour les parents-employeurs d'un assistant maternel

1 soirée « Allaitement » à destination des parents et futurs parents.

Les soirées à destination des assistants maternels

- 1 soirée « Anniversaires de carrières et départs en retraite » des assistants maternels organisée par la CCPC.
- 1 réunion de rentrée pour les assistants maternels.
- 4 soirées « retrouvailles et bricolage » entre assistants maternels afin de créer butaï, marionnettes et sacs sensoriels à destination des enfants accueillis.

Le RPE en 2023, c'était aussi :

- Un accueil au public et accueil téléphonique 35h par semaine ainsi que des rendez-vous individuels.
- L'information sur l'ensemble des modes d'accueil (individuel et collectif) existants sur le territoire.
- Une mise à jour régulière de la liste des assistants maternels du territoire et de leurs disponibilités
- L'information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier d'assistant maternel.
- Une information générale en matière de droit du travail des salariés du particulier-employeur et une orientation vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.
- La sensibilisation et l'accompagnement des familles dans leur rôle de parents-employeurs.
- Le prêt de matériel pédagogique et de documentation professionnelle pour les assistants maternels et gardes à domicile,
- Un padlet/mur virtuel pour les assistants maternels du territoire avec pour objectif de partager des idées d'activités, de recettes, de bricolage et ainsi valoriser les initiatives de chacun.
- Une boîte à livres à l'entrée de la maison de la Petite Enfance à destination des moins de 3 ans.

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL BRIN DE MALICE

Missions

La structure « Brin de Malice » est un Multi-Accueil de 40 berceaux ouvert depuis 2011. Il est financé par une subvention de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, par une prestation de service de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et/ou la MSA selon l'affiliation des familles, et les participations des familles. Il accueille des enfants de 10 semaines à 4 ans. La répartition dans les groupes est de 10 enfants chez les bébés, 14 chez les moyens et 16 chez les grands. Elle peut varier selon les jours.

Il a été ouvert **228** jours sur l'année 2023 de 08h00 à 17h30.

La crèche est gérée par l'association Alfa3a en délégation de service public. L'équipe cible se compose de 15 personnes (soit 13.40 ETP dont 10.61 auprès des enfants ainsi réparties : une infirmière puéricultrice (directrice de la structure), de deux éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, de Cap AEPE (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) et d'employés de collectivités.

Répartition des familles par communes

Commune	2023
Allonzier la Caille	9
Andilly	1
Cercier	3
Cernex	1
Copponex	8
Cruseilles	45
Cuvat	6
Le Sappey	3
Menthonnex-en-Bornes	7
Saint-Blaise	1
Villy-le-Bouveret	4
Villy-le-Pelloux	7
Vovray-en-Bornes	8
Hors territoire	1
TOTAL	104

Lors de la commission d'attribution des places, les participants veillent à ce que toutes les communes de la CCPC soient représentées, en rapport avec le nombre de demandes sur chacune des communes. Les familles domiciliées hors de la CCPC sont des familles dont les parents travaillent sur la CCPC.

Enfants accueillis

Le nombre d'enfants accueillis a diminué en raison d'une diminution de l'accueil occasionnel liée à des difficultés de recrutement de professionnels diplômés.

	Mars 2023	Octobre 2023
Nombre d'enfants accueillis	76	65
Nombre de familles	68	55

En 2023, la structure a été régulièrement sollicitée par des familles suite à des congés ou des arrêts maladies d'assistant(e)s maternel(le)s auxquelles nous avons pu offrir des solutions partielles et temporaires.

Le bilan des actions

Des ateliers de soutien à la parentalité ont été proposés régulièrement aux familles. Animés par la directrice et les deux éducatrices de jeunes enfants de la structures, ceux-ci ont portés sur l'acquisition de la propreté ou la gestion des émotions du tout-petit notamment.

Les cafés des parents, permettant aux familles d'échanger entre elles et avec l'équipe, ont également rencontrés un vif succès.

Les propositions d'activités d'éveil faites aux enfants au quotidien comme autour d'évènements plus spécifiques (Grande semaine de la petite enfance, carnaval, semaine du gout...) permettent aux enfants de découvrir leur environnement et leurs capacités dans un univers sécurisant.

Les enfants ont également pu sortir de la crèche pour aller à la rencontre de la culture à la bibliothèque ; pour partager des moments de vie et des rires avec les résidents de l'EHPAD du Salève ; pour se réjouir les papilles lors des sorties au marché.

Dans la poursuite de sa labélisation Ecolo-Crèche, Brin de Malice poursuit son chemin dans une démarche écoresponsable autour d'action simples de la vie quotidienne : tri des déchets, produits d'entretien écocert ou fait maison dans le respect des normes d'hygiène, ...

↳ ET POUR L'AVENIR ?

- Reprise des actions d'intégration de l'enfant à la crèche jusqu'à son entrée à l'école.
- Reprise du projet « Langue des signes ».
- Poursuite des sorties extérieures.
- Mise en place de temps partagés Crèche/Relais Petite Enfance.
- Stabilisation de l'équipe professionnelle face à la pénurie nationale du secteur de la petite enfance.

Pour conclure

L'année 2023, bien que n'ayant pas permis de stabiliser l'équipe de professionnelles de la structure, a vue de jolies réalisations à destinations des enfants et des familles.

Nous souhaitons que 2024 permettent de poursuivre cette dynamique à destination des usagers en retrouvant une pleine amplitude horaire si les recrutement des professionnels qualifiés le permet.

LES PERSONNES ÂGÉES ET EN DIFFICULTÉ



1^{er} réseau national et associatif de service à la personne

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles soutient l'ADMR du Pays de Cruseilles (Aide à Domicile en Milieu Rural) et lui verse une subvention annuelle :

Année	Subvention
2023	50 000 €
2022	45 000 €
2021	45 000 €
2020	42 950 €
2019	40 000 €
2018	40 000 €
2017	40 000 €
2016	40 000 €

En 2023 : 16 157 heures d'activités, soit une diminution 2021/2022 de - 26.5 %.

Activités par service et par commune :

Commune Service	ST BLAISE	LE SAPPEY	VILLY-LE - BOUVERT	VILLY-LE - PELLOUX	VOVRAY-EN-BORNES
AF	0	36	0	0	0
CD	79	374	431	455	1033
AM	0	91	94	158	189
AV	0	692	196	0	0
GP	0	0	0	0	0
GE	0	0	0	0	0
TR	0	0	0	0	0
CO	0	0	0	0	0
PR	0	0	0	67	74
Total	79	1193	730	680	1295

Lexique : AF (Aide à domiciles aux familles), CD (APA : personnes âgées), AM (Caisses de retraite : personnes âgées), AV (PCH : personnes en situation de handicap), GP (Grand Public : personnes non dépendantes), PR (Livraison de repas).

LA MISSION LOCALE



Rattachée à un réseau national, la Mission Locale a pour but d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers la vie active.

Parmi les services proposés aux jeunes :

- l'accès à l'emploi,
- la vie sociale (logement, santé, mobilité et accès aux droits),
- le projet professionnel,
- l'accès à la formation.

La Mission Locale du Genevois tient une permanence hebdomadaire à Cruseilles le jeudi matin de 9h à 12h. Pour une bonne prise en charge et un bon accueil, les personnes intéressées sont invitées, au préalable, à prendre contact par téléphone avec la Mission Locale du Genevois au 04 50 95 20 50.

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles soutient financièrement ces structures :

Subventions		
Année	Mission Locale du Genevois	Mission Locale d'Annecy
2023	15 452 €	1 450 €
2022	15 141 €	1 050 €
2021	17 131 €	900 €
2020	17 054 €	850 €
2019	15 304 €	650 €
2018	15 671 €	500 €
2017	15 671 €	770 €
2016	15 600 €	630 €

(1) Montant de la subvention selon le ratio calculé en fonction du nombre d'habitants et du nombre de jeunes reçus à la mission locale du Genevois.

(2) Montant de la subvention en fonction du nombre de jeunes reçus à la mission locale du bassin Annécien.

L'activité de l'association

34 salariés.

Actions en 2023

- Poursuite de l'accompagnement des jeunes.



La dématérialisation

Contexte

Le développement de l'administration électronique est une étape décisive dans la démarche de modernisation des collectivités.

La dématérialisation est l'amélioration de la gestion interne aux collectivités mais aussi une nécessité pour simplifier les démarches, améliorer la transparence du traitement des demandes des usagers.

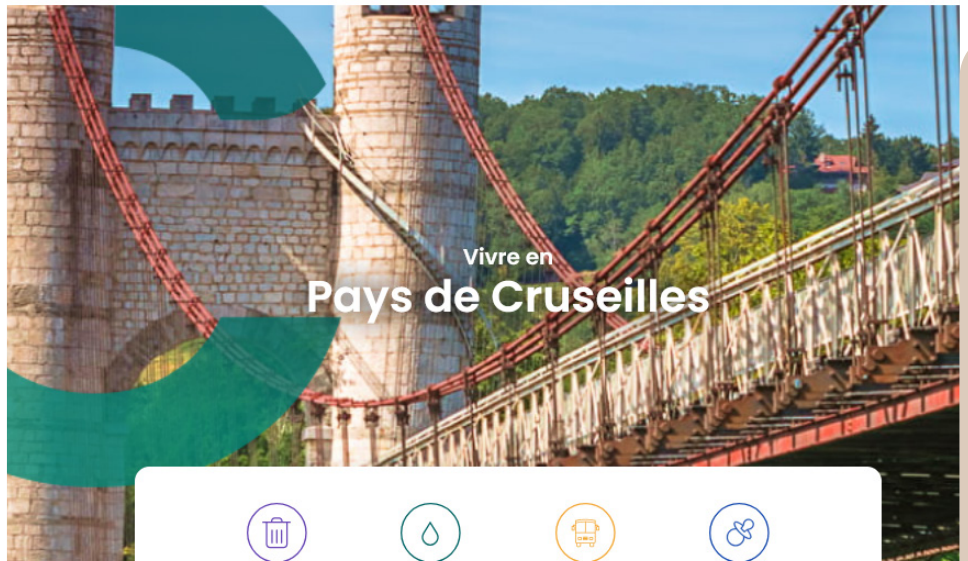
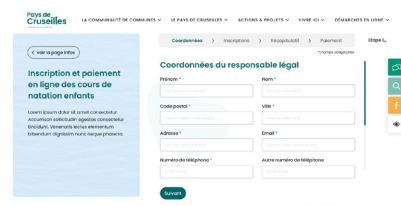
Les e-services

Mise en ligne du nouveau site internet, le 12 avril 2023 aux couleurs de la nouvelle charte graphique de la CCPC mais aussi mise en place d'un nouveau formulaire en ligne d'inscription aux cours de natation enfants.

Le site internet de la collectivité permet d'apporter une information actualisée, personnalisable mais aussi des services en ligne pour faciliter et suivre l'avancement des démarches :

- Inscrire votre enfant aux transports scolaires, à l'école maternelle ou élémentaire, aux cours de natation enfants du Centre nautique des Dronières,
- Vous recherchez un mode d'accueil ?
- Vous emménagez ou déménagez ?
- Réserver un composteur, un bio-seau,
- Payer sa facture d'eau ou d'assainissement,
- Signaler un incident,
- Faire une demande d'affichage sur le panneau lumineux
- Vous souhaitez proposer un évènement ?
- Demande d'aide à la prime vélo

En quelques clics, les usagers peuvent accéder à ces différents services, une démarche rapide et pratique.



Déchetterie



Eau et assainissement



Inscriptions scolaire



Petite enfance

Le portail des abonnés

Depuis la fin de l'année 2023, la CCPC a mis en place un portail abonnés « eau et assainissement » sur le site internet. Il permet d'obtenir toutes les informations liées à votre contrat d'abonnement : contrat, règlement de service, consommation, factures, paiement,...



BIENVENUE SUR VOTRE ESPACE ABONNÉ

Cet espace vous permet d'obtenir des informations sur votre contrat de fourniture d'eau et vous donne accès à l'historique de vos relevés de consommation d'eau et de vos factures.

JE ME CONNECTE

IDENTIFIANT

MOT DE PASSE

SE CONNECTER

Le module d'alerte SMS

En décembre 2016, la collectivité a mis en place une alerte SMS pour les usagers des transports scolaires, les alertes sécheresse etc..

Cet outil permet aux service des transports scolaires de la Communauté de Communes de prévenir les parents en cas de :

- Retard important d'un car
- Mise en place d'une déviation due à des travaux sur la chaussée
- Report d'un arrêt
- Activation du «plan intempérie»

Ce module a été étendu à d'autres

Nouveau site internet mise en ligne le 12 avril 2023

services de la collectivité comme le service Eau Potable pour avertir les habitants d'une coupure d'eau ou de travaux.

En 2023, 984 sms ont été envoyés.

L'informatique

Ecoles :

- 28 PC portables pour les élèves
- 12 PC portables pour les enseignants
- 5 tableaux interactifs numériques
- 7 vidéoprojecteurs
- 4 Visualiseurs

Bâtiments Généraux :

- 8 PC fixes
- 6 PC portables
- 3 disques durs pour sauvegarde de serveur

Micro-Folie Pays de Cruseilles :

- 5 PC fixes
- 1 écran LED
- 15 tablettes
- 1 imprimante 3D

Communication



Reportage photos pour constituer la photothèque de la CCPC (en cours)

Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin :

- Plaquettes saison (3 000 dépliant).
- Création du flyer pour les inscriptions aux cours de natation.
- Livrets de natation pour les cours enfants.
- Création d'une banderole et de deux bâches OM.
- Promotion des spots radios sur ODS, NRJ et Chérie FM de fin mai à début septembre.
- Campagne d'affichage sur 4 panneaux 8m² dans Annecy
- Campagne d'affichage sur les bus SIBRA à Annecy.
- Création d'un module d'inscription aux cours de natation sur le site internet CCPC.
- Affiches : règlement, short de bain interdit etc.
- Aide dans la création des supports de communication pour la journée d'animation, le 15 août 2023.

Missions

Assurer la communication de la collectivité et l'édition de ses outils d'information.

Conseiller délégué en charge

M. Philippe CLERJON.

Activités de communication 2023

Communication Institutionnelle:

- Réalisation de deux numéros du bulletin d'information intercommunal « L'Echo de l'Interco » - 9 000 exemplaires distribués (parution en juillet 2023 et janvier 2024).
- Mise en page du rapport d'activités annuel (parution mi-octobre).
- Relations presse (environ 8 communiqués de presse).
- Mise en ligne du nouveau site internet en avril 2023 avec la nouvelle charte graphique (rédaction des contenus en cours).
- Administration des réseaux sociaux (2 300 abonnés - évolution de 3.3 % Facebook - 306 abonnés dont 117 en plus de l'année précédente LinkedIn).
- Gestion courante du panneau lumineux.
- Campagne photos du territoire : mise en place de la photothèque en 2023 qui se terminera en février 2025.
- Intégration de la nouvelle charte graphique de la CCPC sur les divers supports de communication.

Communication événementielle :

- Voeux du président.
- Organisation des départs en retraite et agents.
- Communication sur la semaine de la Mobilité

Petite Enfance :

- Création des supports de communication pour les animations du RPE : flyers, affiches, communiqués de presse, ...
- Organisation des anniversaires de carrière.

Ecole de Musique du Pays de Cruseilles :

- Création d'une affiche « Les poly'sons »

Communication liée au développement durable :

- Changement des horaires de la déchetterie (autocollant)
- Affiche et flyer pour la journée du nettoyage
- Communication sur le lancement des extensions des consignes de tri en partenariat avec l'agence WAM (bâches, mémo tri, stickers consignes de tri, courrier information etc).
- Collecte de cartons & de sapins (Facebook, communes, affiches).
- Campagne de communication HSRE (Haute-Savoie Renovation Energétique).
- Campagne de communication «La Nuit est belle».

Communication de crise :

- Mise en place de la formation avec l'IREPS sur la prévention suicide - Formation sentinelles
- Elaboration d'une procédure - crise sécheresse/eau

Médiathèque Intercommunale André Dussollier et Micro-Folie :

- Création des supports de communication pour les animations : qui a volé le soleil, ateliers octobre, exposition astronomie et spectacle de Noël
- Communication sur l'ensemble des animations de la Micro-Folie.

Eau et assainissement :

- Campagne de communication sur la tarification sociale
- Communication sur la campagne des relevés des compteurs d'eau & mise à jour des cartes compteurs d'eau
- Communication sur le portail abonnés du site internet CCPC.

Changement signalétique CCPC :

- Panneau bâtiment CCPC
- Flocage véhicule eau/assainissement
- Panneaux Centre Nautique des Dronières

Culture et loisirs

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ DUSSOLLIER

Missions

- Développer une politique d'accès à la culture pour tous sur le territoire de l'intercommunalité.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Activités 2023

- Création d'un spectacle avec l'École de musique et la Micro-Folie autour des œuvres du musée numérique.
- Animation d'ateliers découverte de l'astronomie avec une astronome.
- Accueil et travail de recherches de plusieurs classes de MFR.
- Vente des documents retirés des collections au sein de la médiathèque.
- Dépôt de livres, retirés des collections, pendant la saison estivale au centre nautique Bernard Pellarin.
- Participation à l'opération « Premières pages » soutenue par le département et le Ministère de la Culture à l'intention du public de la petite enfance
- Présentation de la Micro-Folie et animations autour du musée numérique et des casques de réalité virtuelle aux résidents des Hauts de Chosal.
- Animation avec l'Echo de nos Montagnes et l'Ecomusée du lac d'Annecy.
- Ateliers en collaboration avec le Festival du cinéma d'animation d'Annecy.



© Thomas Garcia - LeLab

Médiathèque Intercommunale André Dussollier

Chiffres clés

1 947 emprunteurs actifs dont 920 adultes, 1 018 enfants et 49 collectivités (533 nouveaux inscrits).

69 218 prêts pour l'année 2023.

Fonds **22 801** documents dont 18 413 livres, **1 576** nouveaux livres achetés en 2023.

44 titres de périodiques.

21 classes élémentaires de Cruseilles accueillies régulièrement.

Accueil des classes de la CCPC pour l'emprunt de livres et la recherche documentaire.

Régie de recette : **7 282 €** (répartis entre les abonnements des lecteurs, les amendes et la vente des livres retirés des collections).

↳ ET POUR L'AVENIR ?

- Commémoration des 80 ans de la libération de la Haute-Savoie. Exposition et conférence.
- Ateliers de réalisation d'une fresque avec le personnel de l'ESAT de Chosal et le public de la médiathèque. Création d'une œuvre et inauguration.
- Reconduction de l'opération « Premières pages » soutenue par le département et le Ministère de la Culture.

- Education artistique et culturelle à destination des écoles du territoire avec la Micro-Folie.
- Accueil de nouvelles classes du territoire.
- La Médiathèque va pouvoir bénéficier des apports culturels et numériques de Savoie-Biblio après la signature d'une convention avec la communauté de communes.



Micro-Folie

De nombreux visiteurs ont pu profiter du mode « Visiteur libre » du Musée Numérique et découvrir l'espace de Réalité Virtuelle.

Plusieurs animations ont été organisées, visites commentées, expositions, ateliers création pour les adultes, ateliers jeunesse, ballet de l'opéra national de Paris. Les différents ateliers et le ballet ont affiché à chaque fois complet.

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE BERNARD PELLARIN

Missions

- Gestion et entretien du Centre Nautique.

Vice-Président

M Philippe CLERJON.

Dates d'ouverture

Du 17 mai au 3 septembre.

Activités 2023

- Total des entrées billetterie : **65 325** entrées.
- Recettes : **362 325 €**.
- Dépenses de fonctionnement : **668 346 €**.
- Dépenses d'investissement : **49 486 €**.

Nombre de stages et d'entrées aux cours :

- Enfants : 1 218 stages d'une semaine (+ 103 stages par rapport à 2022).

- Aquagym : 1090 entrées (+ 3 entrées par rapport à 2023).
- Aquabike : 509 entrées soit (- 60 entrées par rapport à 2022).

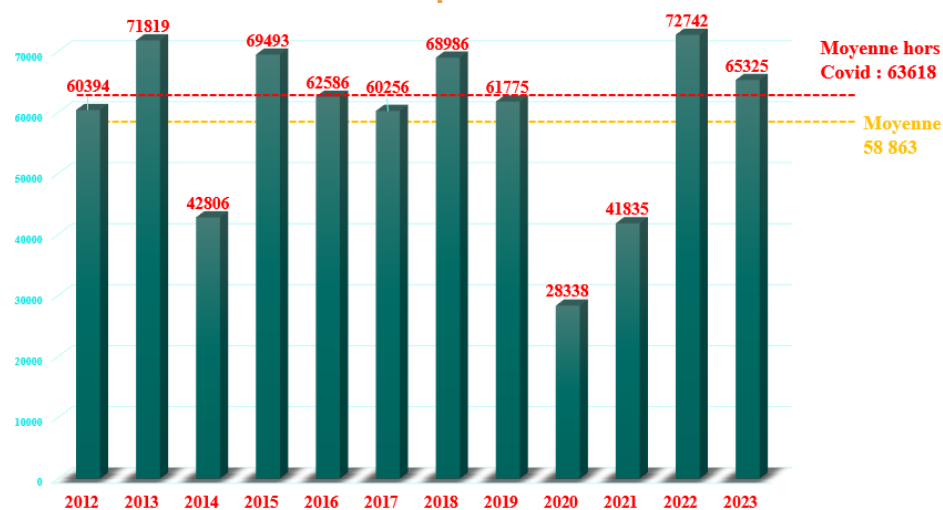
Activités hors bassin

- Différents parcours gonflables « Wibit »
- Tonte de la pelouse du site décarbonnée (robot de tonte)
- Petit toboggan en accès libre pour les enfants
- Jardin aquatique le dimanche matin
- Mise en place de cours de natation individuels pour les enfants handicapés
- Journée d'animation avec initiations gratuites, démonstration secourisme et parcours gonflable chronométré avec lots à gagner
- Accueil et formation d'un second stagiaire Maître-nageur sauveteur.

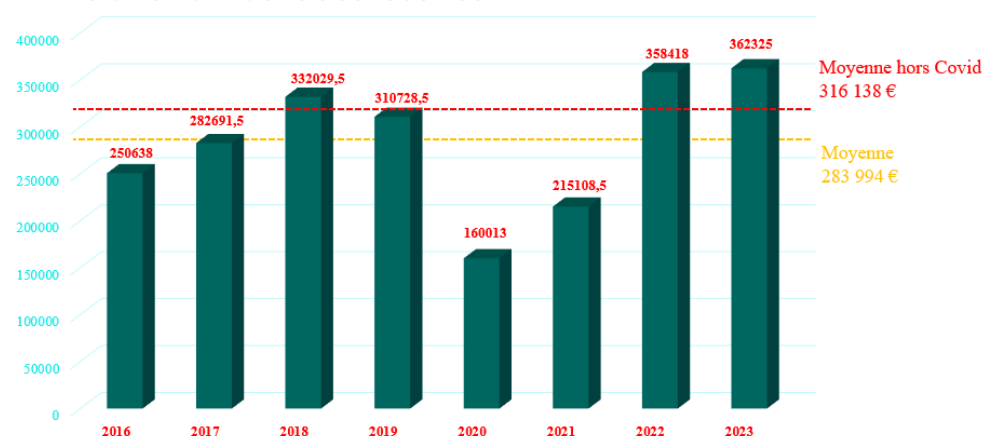
ET POUR L'AVENIR ?

- Proposition de nouveaux cycles de natation scolaire
- Organisation d'une fête du sport en partenariat avec les associations de pétanque, volley-ball
- Mise en place du niveau « p'tit croco » pour accueillir les enfants de 3 et 4 ans aux cours de natation.
- Organisation d'une journée à thème avec un parcours gonflable sur le bassin de 50 mètres avec tous les modules assemblés et des lots à gagner

Evolution annuelle de la fréquentation



Evolution annuelle des recettes



ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE CRUSEILLES

Missions

- Proposition d'enseignement artistique et culturel sur le territoire de la CCPC.

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Présidente de l'association

Mme Anne-Sophie GUILLERMIN.

Directrice

Mme Nicole MOUREY-MOUSSON.

Activités 2023-2024

- **9** mini-concerts à l'école de musique (3 en décembre, 3 en avril, 3 en juin).
- **1** concert le 25 novembre pour la restitution du projet « Art abstrait et la musique du XXème siècle » en collaboration avec la Micro folie (Médiathèque André Dussollier).
- **AG** de l'école de musique le 29 novembre à l'EMPC.
- **1** concert à Allonzier la Caille en faveur du Téléthon organisé par les Poly'sons de Cruseilles (chorale adultes) avec la participation de l'Harmonie de Cruseilles (le 9 décembre)
- **4** journées de stage pour les jeunes musiciens pour la réalisation du projet « musique traditionnelle Occitane » en collaboration avec Musique et Découverte (20 et 21 janvier puis 3 et 4 février).
- **1** Bal de musique traditionnelle avec tous les élèves de l'EMPC et Musique et Découverte pour la réalisation du projet (le 4 février).
- **6** concerts pédagogiques par l'équipe enseignante de l'EMPC auprès des élèves de l'école élémentaire de Cruseilles (les 3 et 31 mai)
- **1** concert musiques actuelles aux Ebeaux (le 25 mai) avec les ateliers de St. Julien en Genevois.
- **1** concert en faveur de Lenny à l'auditorium du collège avec les



© Thomas Garcia - LeLab360

- Poly'sons de Cruseilles (le 31 mai).
- **1** concert à la MFR des Ebeaux pour les élèves internes (le 10 juin).
- **1** concert de validation de fin de parcours d'études musicales à l'EMPC (le 11 juin).
- **1** porte ouverte (le 12 juin)
- **1** concert à l'Eglise de Cruseilles par les Poly'sons et 3 P'tites notes (le 15 juin)
- **1** participation et intervention le jeudi 4 juillet à la rencontre SDEA /ASE qui a réuni 38 directeurs d'écoles d'enseignement artistique et 30 professionnels de l'aide sociale à l'enfance au Conseil Départemental à Annecy.

ET POUR L'AVENIR ?

- Interventions à l'Ehpad de Cruseilles
- Rencontre des musiques actuelles amplifiées avec d'autres établissements d'enseignements artistiques
- Concerts pédagogiques dans les écoles élémentaires de la CCPC par l'équipe pédagogique
- Participation au marché de Noël
- Participation au Carnaval
- Portes ouvertes le 11 juin 2025.
- Concert de fin d'année aux Dronières ou au gymnase si pluie le 14 juin fin de journée
- Continuité de la nouvelle pédagogie

Chiffres clés

- 178** élèves inscrits (légère hausse +16).
 - 69** heures de cours hebdomadaires à l'EMPC.
 - 11** niveaux d'ateliers de pratiques musicales, avec diversification des propositions.
 - 13** disciplines instrumentales et **14** professeurs spécialistes dans leur discipline, diplômés ou en cours de formation.
- Continuité de notre **nouvelle pédagogie**.
Continuité des **interventions hebdomadaire à l'EHPAD** de Cruseilles.



© OT Monts de Genève - A.Modylevskaia

TOURISME

Vice-présidente

Mme Charlotte BOETTNER.

Préambule

L'année 2023 a marqué le début d'une collaboration entre l'Office de tourisme des Monts du Genevois et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Cette année a également vu l'approbation d'un schéma de développement touristique pour la période 2023-2028, servant de document cadre auquel la convention d'objectifs et le plan d'action se réfèrent.

Arrivant à échéance en 2023, une nouvelle convention d'objectifs a été rédigée et approuvée par les EPCI pour la période 2024-2026. En parallèle, de nouveaux statuts ont été adoptés et une recomposition du Comité de direction a été réalisée pour adapter l'Office de Tourisme à la nouvelle dynamique touristique territoriale. Par ailleurs, en raison de l'impossibilité de protéger de manière satisfaisante la marque « Monts de Genève », l'Office de Tourisme prévoit de déposer en 2024 une nouvelle marque, « Monts du Genevois », symbolisant l'expansion de la destination vers le territoire du Pays de Cruseilles.

L'Office de tourisme continue de promouvoir les acteurs locaux grâce à la plateforme Apidae, un système d'information touristique. Toutes les données enregistrées sur cette plateforme sont relayées sur le site Savoie Mont Blanc, qui est la vitrine touristique des deux Savoie. De plus, la gestion de la taxe de séjour est également déléguée à l'OT via un outil en ligne bien connu des hébergés.

Un projet touristique d'envergure est également en cours : afin de mieux valoriser ses atouts naturels, patrimoniaux et culturels, et d'offrir une véritable expérience de visite, la collectivité souhaite définir une stratégie d'aménagement du site des Bains de la Caille. L'objectif est de redonner vie à ce lieu en préservant les bâtiments restants et en valorisant les vestiges, tout en sensibilisant les habitants au patrimoine local. Le projet inclura un aménagement paysager respectueux de la flore locale, favorisant la promenade et la randonnée pour un public averti, et créant un cadre propice à la sérénité et au bien-être.

Concernant l'accessibilité via les sentiers, l'objectif est de renforcer les infrastructures existantes et de proposer une boucle pédestre reliant les deux communes d'Allonzier-la-Caille et de Cruseilles par les gorges. Une étude de faisabilité a été lancée en septembre 2023 avec le bureau d'étude Arthur Rémy Urbanisme. Le choix d'un scénario est prévu pour début 2024, suivi de la phase de programmation et de la recherche du maître d'œuvre au second semestre 2024.

Enfin, les études sur le projet d'Hôtellerie de Plein Air sur le site des Dronières à Cruseilles se poursuivent. Après une étude de faisabilité réalisée en 2021, un sourcing opérationnel a été mené en 2023 pour identifier des opérateurs potentiels, en vue de lancer une consultation et une étude de programmation fin 2024.

Objectifs à moyen terme

- Renforcer la promotion et l'image du territoire avec l'Office du Tourisme des Monts de Genève.
- Réaliser le Schéma Directeur de Randonnée.
- Lancer l'étude de programmation et la procédure de recherche du maître d'œuvre pour le projet de valorisation des Bains de la Caille.
- Lancer l'étude de programmation et la procédure de recherche du maître d'œuvre pour le projet d'Hôtellerie de Plein Air sur le site des Dronières.

Objectifs à moyen terme

- Entamer les travaux liés à l'aménagement et la sécurisation des Bains de la Caille.
- Entamer les travaux relatifs au pôle touristique des Dronières, avec notamment la mise en place d'un camping et d'un espace camping-cars, et la rénovation du chalet d'accueil.

Chiffres clés

Les chiffres de la taxe de séjour pour l'année 2023 :
30 834.47 € pour 31 960 nuitées.

Commande Publique et Affaires Juridiques

Président

Xavier BRAND

Missions

- Passation et suivi d'exécution des marchés publics et des concessions (dont les délégations de service public).
- Gestion des pré-contentieux et contentieux avec l'appui de conseillers juridiques extérieurs.
- Passation et gestion des contrats d'assurances, déclaration et suivi des sinistres.
- Conseil et veille juridiques aux élus et services dans les domaines de compétences de la CCPC.
- Affaires foncières et patrimoines : rédaction et suivi des acquisitions, cessions, convention de gestion, etc.
- Relecture des actes des assemblées délibérantes et conseil ponctuel aux communes membres de la CCPC (mission complémentaire).

Effectifs du service

- Une responsable de service
- Une assistante chargée de la passation et du suivi de l'exécution des marchés publics.

Les marchés notifiés en 2023

Marchés de maîtrise d'oeuvre :

- Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement d'un multi accueil dans un local hors d'eau hors d'air - Allonzier la Caille.

Marchés de travaux :

- Extension et aménagement du parking de la communauté de communes du pays de Cruseilles.
- Sécurisation route des Dronières et aménagement d'un dispositif en faveur des amphibiens le long Rd15 - lot 04 renforcement réseau Eau Potable.
- Rénovation des installations de CVC (production) des locaux de la CCPC.

Marchés de fournitures et services :

- Fourniture et livraison de titres-restaurants pour les agents de la CCPC.
- Acquisition de matériels informatiques.
- Accompagnement pour la réalisation d'un diagnostic partagé et programmatif dans le cadre de la convention territoriale globale 2023/2026 avec la CAF de la Haute-Savoie.
- Transports collectifs pour les activités scolaires et extra-scolaires (lots 1 et 2).
- Réalisation d'un état des lieux de la biodiversité du territoire du Pays de Cruseilles.
- Exploitation de la déchetterie de la CCPC.
- Etude de faisabilité et assistance à maîtrise d'ouvrage

pour l'aménagement du multi-accueil sur la commune d'Allonzier la Caille.

- Nettoyage des bâtiments de la CCPC (lots 1 et 2).
- Nettoyage des réseaux et ouvrages d'eaux usées et d'eaux pluviales.
- Accompagnement dans le cadre d'une première démarche « territoire engage transition écologique ».
- Reportage photos pour constituer la photothèque de la CCPC.
- Études de faisabilité et de programmation relatives à l'aménagement paysager du site des Bains de la Caille.

Synthèse de l'activité 2023

Passation de **16** marchés publics (lots des marchés publics allotis inclus), dont 4 accords-cadres à bons de commande.

- Montant total des marchés publics notifiés en 2023 (hors accords-cadres à bons de commande ou à marchés subséquents) : 816 935,10 € HT (contre 1 959 002,10 € HT en 2022).
- Montant maximum des accords-cadres à bons de commande notifiés en 2023 sur leur durée totale (reconductions éventuelles incluses) : 2 050 0 000 € HT (contre 1 625 000 € HT en 2022).
- Une Acquisition foncière pour un montant de 977 188,67 €.
- 13 sinistres déclarés en 2022 (3 en 2022) répartis comme suit : 9 sinistres pour les véhicules à moteur et 1 sinistre dommage aux bien et 3 sinistres en responsabilité civile.
- Une action en justice a été effectuée contre l'entreprise en charge de la construction du complexe sportif sur le site des Ebeaux à Cruseilles.

LES DELIBERATIONS

Conseils Communautaires

24 janvier 2023

1. Désignation d'un nouveau délégué au SCOT suite à une démission.
2. Convention de coopération transfrontalière avec les communes italiennes de Saint-Vincent et Montjovet dans le cadre du projet extralp
3. Prise en charge partielle des frais de fonctionnement du gymnase de Cruseilles.
4. Convention de prestations de service pour le traitement et l'élimination des boues avec le SILA
5. Admission en non-valeur de produits
6. Inscription de crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif pour 2023
7. Délibération relative au temps de travail 1607 heures
8. Adhésion au contrat groupe assurance des risques statutaires du CDG 74 - abroge la délibération n° 2022-116 du 29.11.2022
9. Demande d'aide à la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre des arrêts de cars sur le territoire de la CCPC
10. Frais de fonctionnement des familles à l'organisation des transports scolaires pour une année scolaire.
11. Mise en place de tarifs pour la reproduction des badges d'accès aux équipements sportifs.

27 février 2023

12. Rapport d'orientation budgétaire.
13. Demande de garantie de prêts - Allonzier «Gaïa et Thalia» programme 1054-1055 - 39 logements locatifs sociaux.
14. Désignation d'un nouveau délégué à l'EPF suite à une démission.
15. Adhésion au groupement d'intérêt public RDG Savoie Mont Blanc
16. Approbation du projet «extralp» dans le cadre du programme interrégional VI de l'appel à projet nouveaux défis.
17. Formation des élus communautaires.

18. Adoption du schéma directeur cyclable de la CCPC
19. Attribution du marché public relatif à la fourniture et la livraison des titres-restaurants pour les agents de la CCPC.
20. Signature du marché public relatif aux prestations de nettoyage des bâtiments communaux.
21. Signature du marché public relatif aux prestations de nettoyage des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.
22. Avenant n°1 relatif au lot 10 - agencement du marché de travaux de l'école de Cuvat
23. Convention cadre entre la CCPC et l'EPF 74 relative au plan foncier pour la période 2023-2026.
24. Acquisition d'un local à usage de crèche situé dans le bâtiment les Muzes centre bourg-Allonzier la Caille appartenant à la commune d'Allonzier la Caille.
25. Avenant à la convention particulière d'adhésion au conseil énergie auprès de la CCPC prise lors du CC du 29,11,2022 délibération n°2022-107.
26. Diagnostic de l'éclairage public ZA de la CCPC plan de financement.
27. Centre nautique de l'espace Bernard Pellarin cartes réservées pour l'activité promotionnelle saison 2023.
28. Centre nautique de l'espace Bernard Pellarin tarification 2023.
29. Approbation des règlements intérieurs des équipements sportifs intercommunaux.

28 mars 2023

30. Approbation des comptes de gestion.
31. Budget général - vote du CA 2022
32. Budget assainissement - vote du CA 2022.
33. Budget eau - vote du CA 2022.
34. Budget zone des voisins - vote du CA 2022.
35. Budget Usses et Bornes - vote du CA 2022.
36. Affectation des résultats - budget général.
37. Affectation des résultats - budget eau.
38. Affectation des résultats - budget eau.
39. Affectation des résultats - budget

ZA des voisins.

40. Affectation des résultats - budget Usses et Bornes.
41. Vote du taux 2023 de la taxe des ordures ménagères.
42. Vote des taux de fiscalité 2023.
43. Vote du budget primitif 2023 - budget primitif.
44. Vote du budget primitif 2023 - budget assainissement.
45. Vote du budget primitif 2023 - budget eau potable.
46. Vote du budget primitif 2023 - budget zone des voisins.
47. Vote du budget primitif 2023 - Usses et Bornes.
48. Vote des subventions 2023.
49. Convention d'objectifs et de financement de l'association école de musique du pays de cruseilles.
50. Convention d'objectifs et de financement avec l'ADMR.
51. Convention d'objectifs et de financement avec la maison familiale rurale instruction maintenance aéronautique et automobile.
52. Demande de garantie d'emprunt - Haute-Savoie Habitat - Patio nature - Cruseilles abroge la délibération n° 2022-52 du 24/05/2022.
53. Adhésion de la CC à la société d'économie alpestre (SEA) de Haute-Savoie.
54. Modification de l'intérêt communautaire pour transférer à la CCPC la compétence opérationnelle sur la mise en œuvre du schéma cyclable.
55. Convention de partenariat pour la constitution du plan de corps de rue simplifié (PCRS) de Haute-Savoie.
56. Approbation de la convention de groupement de commandes entre la CCPC et la commune de Cruseilles dans le cadre de l'aménagement de la route des Dronières.
57. Approbation des règlements intérieurs des équipements sportifs intercommunaux - règlement intérieur - stade des chardons à Copponeux.

25 avril 2023

58. Convention portant sur la participation de la CCPC aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint-Maurice sous contrat d'association.

59. Construction du centre d'incendie et de secours (CIS) de Cruseilles proposition de modification du montant de l'autorisation de programme.
60. Attribution du marché public relatif à l'extension du parking du siège de la CCPC.
61. Attribution du marché public relatif à la fourniture de matériels informatiques.
62. Suppression et création de poste.
63. Approbation du règlement intérieur du centre nautique Bernard Pellarin et de la période d'ouverture de la saison 2023.

23 mai 2023

64. Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.
65. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024.
66. Annulation du reversement de la taxe d'aménagement à la CCPC.
67. Convention d'autorisation et de délégation d'aide aux entreprises passée avec la Région Auvergne Rhône-Alpes.
68. Attribution du marché public relatif à l'aménagement de la route des Dronières (RD15) sur la commune de Cruseilles.
69. Avenant 1 au contrat de délégation de service public relatif à la gestion du multi accueil «brin de malice» situé sur la commune de Cruseilles.
70. Déclaration d'infructuosité du marché relatif à la rénovation des installations de chauffages des locaux de la CCPC.
71. Acquisition d'une parcelle sur la commune de Menthonnex en Bornes pour la réalisation d'un point d'apport volontaire des déchets.

27 juin 2023

72. Demande de garantie de prêt «Résidence le Zéphir» 27 logements collectifs (I1PLS 8PLAI 8 PLS - 124 route de l'Usine Cruseilles).
73. Tarifs facturation d'eau potable de la CCPC.
74. Tarifs facturation assainissement collectif et non collectif de la CCPC.
75. Centre nautique de l'espace Bernard Pellarin révision des tarifs de la saison 2023.
76. Convention de délégation de l'organisation et du financement des transports scolaires - avenant n°4.
77. Recrutement vacataires.
78. Création d'un emploi non permanent et modification du tableau des effectifs.

79. Modification et création de postes.
80. Délégation de pouvoir relative à l'attribution et à la signature des marchés de transports pour les activités scolaires et extrascolaires.
81. Délégation de pouvoir relative à l'attribution et la signature des marchés de carburant.
82. Avenant n°1 relatif au lot 15 «électricité - CFA/CFO - protection solaire» du marché de travaux de l'école de Cuvat.
83. Partenariat avec ENEDIS pour l'évènement la nuit est belle.

11 juillet 2023

84. Convention entretien et financière aménagement voie réservée pour transports en commun et piste cyclable sur la RD 1201.
85. Construction logements sociaux Olympe versement aide sur Allonzier la Caille.

26 septembre 202

86. Modification des statuts du SILA et transformation en épave.
87. Convention triennale de partenariat relative au financement d'un intervenant social en gendarmerie au sein de la compagnie de gendarmerie de Saint Julien en Genevois
88. Accord de principe à la participation au projet de création d'un abattoir départemental
89. Convention de délégation de gestion relative à l'entretien et l'aménagement des espaces verts au giratoire des ponts de la Caille
90. Lancement de la procédure de délégation de service public des multi-accueils du pays de Cruseilles
91. Demande de garantie d'emprunt Haute-Savoie Habitat «Grand R» Cruseilles
92. Demande de garantie d'emprunt Halpades - Logitop saint Exupéry - Cruseilles
93. Convention de réservation pour la gestion en flux des logements sociaux
94. Amortissement des immobilisations et reprise de subvention du BP et des budgets annexes eau, assainissement, ZA les Voisins, Usses et Bornes
95. Adoption du règlement budgétaire et financier pour le BP et les budgets annexes ZA les Voisins et Usses et Bornes
96. Convention de participation aux frais de distribution du magazine intercommunal engagés par la commune de cruseilles
97. Subvention exceptionnelle aux jeunes agriculteurs

98. Modification du règlement d'aides aux investissements pour le commerce de proximité
99. SPL agence écomobilité Savoie mont blanc rapport de gestion 2022
100. Attribution du marché de travaux relatif à la rénovation des installations de chauffage des locaux de la CCPC
101. Avenant n°2 relatif au lot 1 «pièces pour les branchements» du marché de fourniture des pièces de fontainerie
102. Avenant n°1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire et périscolaire d'Andilly coût prévisionnel définitif des travaux et forfait définitif de rémunération
103. Participation aux charges de fonctionnement du bâtiment accueillant le multi-accueil brin de malice et le relais petite enfance.

24 novembre 2023

104. Adoption des rapports sur le prix et la qualité des services publics eau potable - assainissement collectif - déchets - année 2022
105. Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2023-2027.
106. Démarche territoire engagé climat-air-énergie : un outil de pilotage de la politique climat-air-énergie
107. Modification du dispositif de compte épargne temps
108. Budget général - exercice 2023 décision modificative n°1
109. Budget assainissement - exercice 2023 décision modificative n°1
110. Budget eau - exercice 2023 - décision modificative n°1
111. Budget ZA les voisins - exercice 2023 - décision modificative n°1
112. Médiathèque André Dussollier révision des tarifs 2023
113. Règlement intérieur de la médiathèque intercommunale André Dussollier et charte de l'espace multi média
114. Convention socle pour l'accès aux services de la direction de la lecture publique du conseil Savoie-Mont Blanc
115. Avenant n°1 relatif au lot 2 «véhicules poids lourds» du marché de fourniture de pneumatiques
116. Acquisition d'un bungalow pour l'école de Vovray en Bornes

28 novembre 2023

117. Convention triennale de partenariat relative au financement d'un intervenant social en gendarmerie au sein de la compagnie de gendarmerie de Saint Julien en Genevois - abroge la délibération n° 2023-87 du 26/09/2023



- 118. Comité de pilotage Haute-Savoie Rénovation énergétique
- 119. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et complément indemnitaire annuel (CIA)
- 120. Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- 121. Suppression et création de poste
- 122. Recrutements vacataires
- 123. Convention d'analyse et de conseil en ingénierie fiscale avec la société Leyton Ofee
- 124. Approbation du montant des attributions de compensation pour l'année 2024
- 125. Inscription de crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif pour 2024
- 126. Budget eau - exercice 2023 - décision modificative n°2
- 127. Construction de 3 logements locatifs sociaux commune d'Allonzier la Caille versement d'une aide à Alliade Habitat en application du PLH
- 128. Construction de 6 logements locatifs sociaux commune Villy le Pelloux versement d'une aide à Alliade Habitat en application du PLH
- 129. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage - groupe scolaire et périscolaire d'Andilly - avenant 1
- 130. Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des parkings et VRD entourant le groupe scolaire et périscolaire d'Andilly
- 131. Délégation de pouvoir relative à la passation, l'exécution et le règlement du marché de travaux des branchements sur les réseaux d'alimentation
- 132. Avenant n°1 relatif au marché de travaux d'extension et d'aménagement du parking de la CCPC
- 133. Acquisition de la parcelle C 1921 sur la commune de Cruseilles
- 134. Acquisition de la parcelle D 3685 située sur la commune de cruseilles
- 135. Alimentation en eau potable abandon de la Douai

12 décembre 2023

- 136. Alimentation en eau potable abandon de la Douai
- 137. Désignation des représentants de la CCPC au sein du 1er collège
- 138. Convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 entre Annemasse Agglo, la CCG, la CCPC et l'office de tourisme Monts de Genève
- 139. Avenant au schéma départemental relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage
- 140. Transfert de la compétence «police de

- la publicité» au Président de la CCPC
- 141. Convention de coordination et de financement dispositif Haute-Savoie rénovation énergétique - avenant n°2
- 142. Convention de prestations de service pour le traitement et l'élimination des boues avec le SILA
- 143. Suppressions et créations de postes
- 144. Responsabilité élargie des producteurs - avenants aux contrats Adelphe et Citéo et aux contrats de reprise des matériaux

Bureaux communautaires

14 février 2023

- 1. Avance de trésorerie du budget général au budget annexe assainissement



LE COMPTE ADMINISTRATIF

Président

M. Xavier BRAND.

MEMO

Qu'est-ce qu'un Compte Administratif ?

A la fin d'un exercice budgétaire soit 31 décembre de l'année N, un Compte Administratif est établi aussi bien sur le budget principal que sur les budgets annexes.

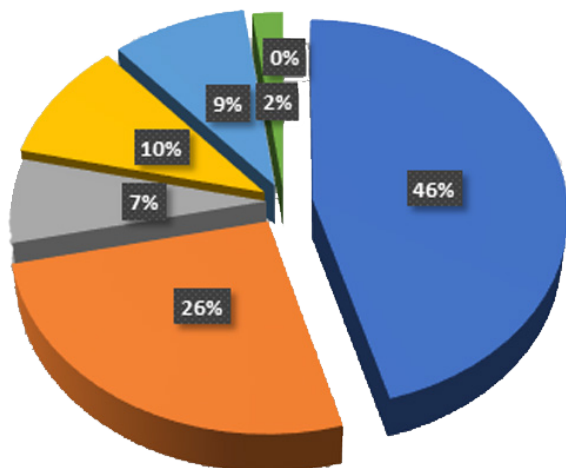
Son but ?

- Rapprocher les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes
- Rendre compte des consommations de crédits

Le budget général 2023 : fonctionnement

Dépenses fonctionnement réalisé 2023

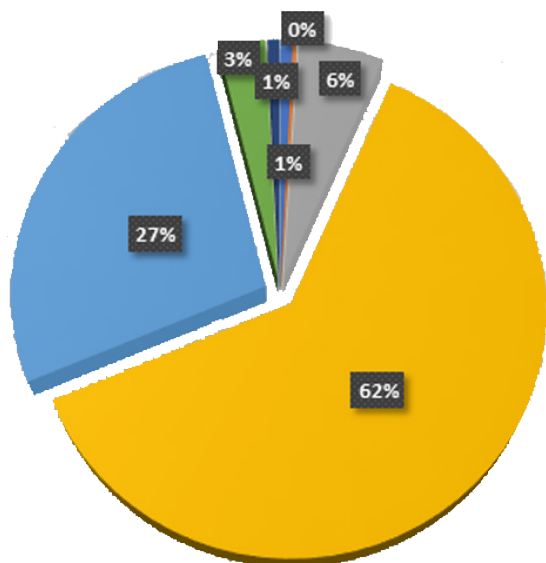
Total : 13 402 876 euros



- 011- CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL
- 012- CHARGES DE PERSONNEL
- 014- ATTENUATION DE PRODUITS
- 042- Opé.d'ordre de transfert entre sections
- 65- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- 66- CHARGES FINANCIERES
- 68- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET P

Recettes fonctionnement réalisé 2023

Total : 15 805 324 euros



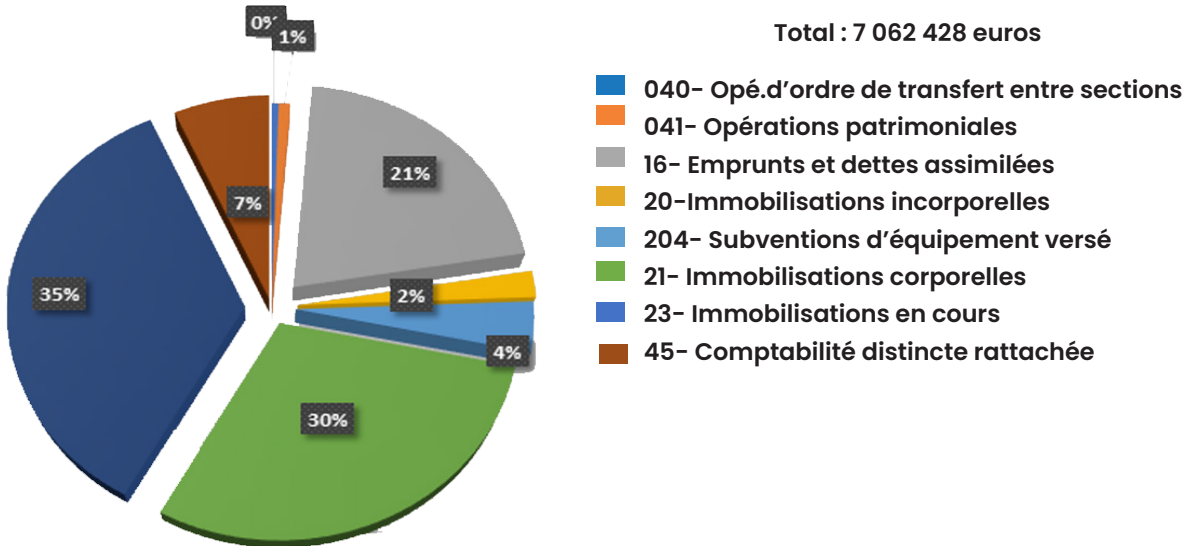
- 013- ATTENUATION DE CHARGES
- 042- Opé.d'ordre de transfert entre sections
- 70- PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE
- 73- IMPOTS ET TAXES
- 74- DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATION
- 75- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- 77- PRODUITS EXCEPTIONNELS



Le budget général 2023 : investissement

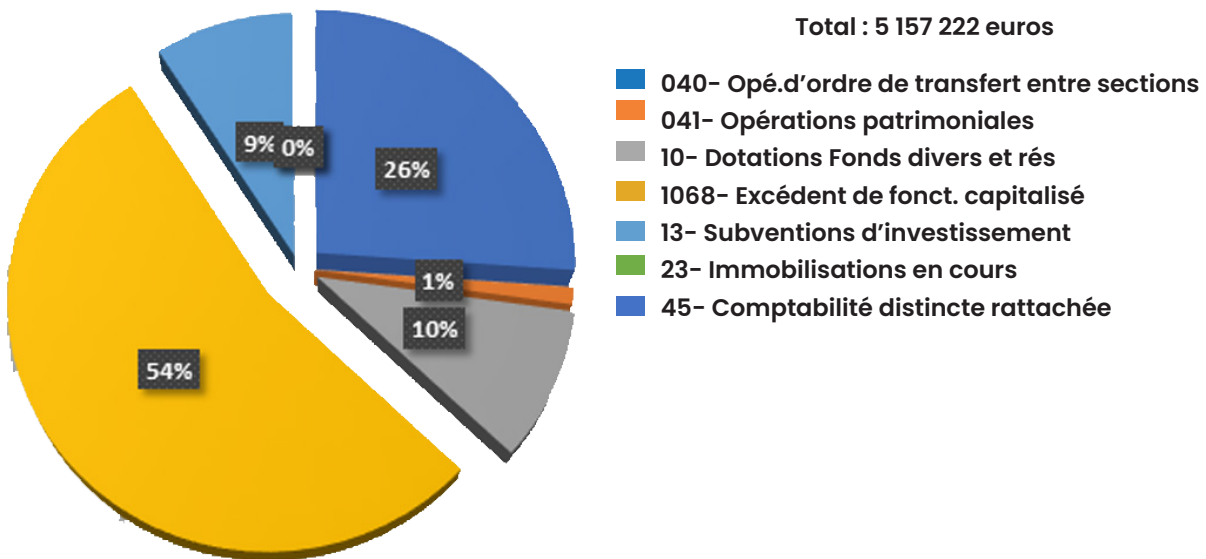
Dépenses d'investissement réalisé 2023

Total : 7 062 428 euros



Recettes d'investissement réalisé 2023

Total : 5 157 222 euros



**Résultats et ratios officiels 2019-2023**

	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat de fonctionnement	1 661 635 €	1 976 316 €	1 916 867 €	2 754 748 €	2 402 447 €
Déficit / Excédent fonctionnement reporté (002)	300 000 €	300 000 €	300 000 €	24 599 €	- €
Résultat cumulé fonctionnement à affecter	1 961 635 €	2 276 316 €	2 216 867 €	2 779 348 €	2 402 447 €

Résultat d'investissement	411 428 €	-2 898 226 €	-2 282 241 €	3 874 524 €	-1 905 206 €
Déficit / Excédent investissement cumulé reporté (001)	3 648 336 €	4 059 764 €	1 161 538 €	-1 105 289 €	2 769 235 €
Résultat cumulé investissement	4 059 764 €	1 161 538 €	-1 120 703 €	2 769 235 €	864 029 €

Excédent fonctionnement capitalisé (1068)	1 196 835 €	1 661 635 €	1 976 316 €	2 216 946 €	2 779 348 €
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023
Epargne de gestion	3 385 275 €	3 739 789 €	3 686 067 €	4 403 330 €	3 996 087 €
Epargne brute	3 013 172 €	3 374 775 €	3 361 468 €	4 091 469 €	3 712 997 €
<i>Taux épargne brute</i>	24%	26%	25%	28%	24%
Epargne nette	1 696 728 €	2 003 615 €	2 018 083 €	2 664 340 €	2 226 910 €
<i>Taux épargne nette</i>	13%	16%	15%	18%	14%
Capacité nette d'investissement	2 855 731 €	2 863 295 €	2 926 601 €	3 327 648 €	2 733 966 €

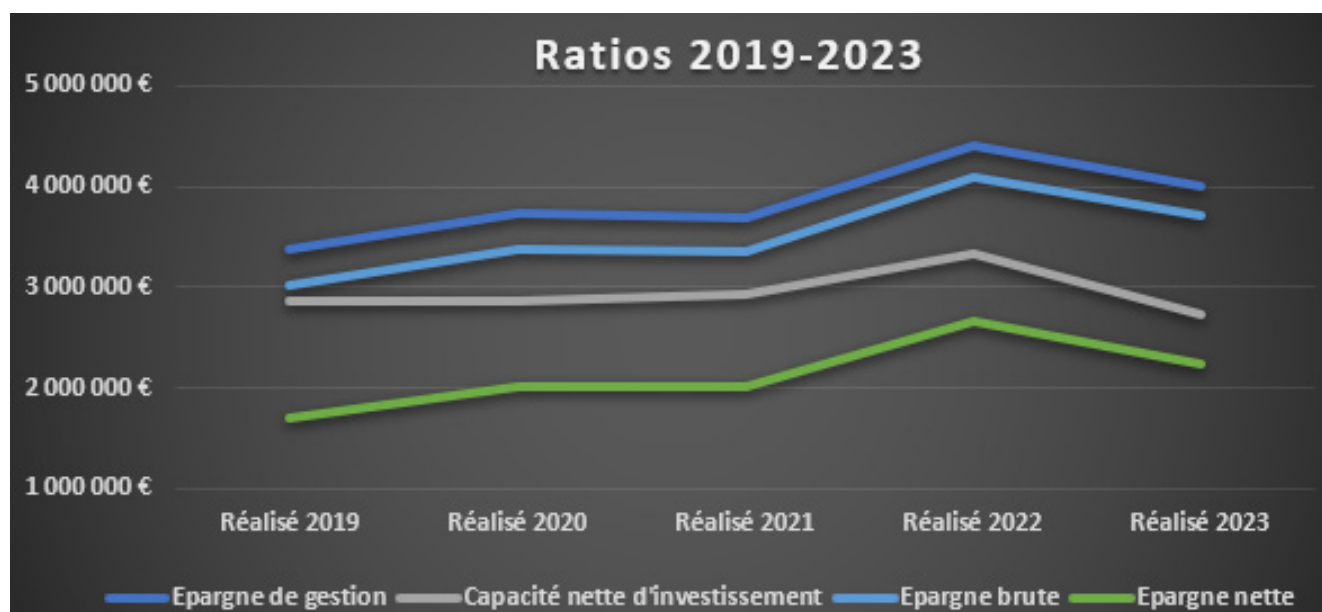
Formule des ratios :

Epargne de gestion : recettes réelles fonctionnement (hors 775) - dépenses réelles fonctionnement (sauf intérêts de la dette).

Epargne brute : recettes réelles fonctionnement (hors 775) - dépenses réelles fonctionnement.

Epargne nette : épargne brute - capital remboursé.

Capacité nette d'investissement : épargne nette + ressources propres d'investissement (Chapitre 10 et 024).



Le budget général : Compte administratif 2023

Section	Sens	Chapitre	Compte administratif 2023
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 108 912 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	3 484 453 €
		014 - ATTENUATION DE PRODUITS	938 606 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	1 345 955 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 241 435 €
		66 - CHARGES FINANCIERES	283 090 €
		68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEM ET P	426 €
		TOTAL	13 402 876 €
	Recette	013 - ATTENUATION DE CHARGES	122 440 €
		042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	35 405 €
		70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	887 030 €
		73 - IMPOTS ET TAXES	9 814 721 €
		74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATION	4 328 206 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	493 576 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		123 946 €	
	TOTAL	15 805 324 €	
Investissement	Dépense	040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	35 405 €
		041 - Opérations patrimoniales	57 107 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	1 486 087 €
		20 - Immobilisations incorporelles	144 390 €
		204 - Subventions d'équipement versé	271 684 €
		21 - Immobilisations corporelles	2 111 366 €
		23 - Immobilisations en cours	2 483 412 €
		45 - Comptabilité distincte rattachée	472 976 €
		TOTAL	7 062 428 €
	Recette	040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections	1 345 955 €
		041 - Opérations patrimoniales	57 107 €
		10 - Dotations Fonds divers et rése	507 056 €
		1068 - Excédent de fonct. capitalisé	2 779 348 €
		13 - Subventions d'Investissement	465 640 €
23 - Immobilisations en cours		1 390 €	
45 - Comptabilité distincte rattachée		726 €	
	TOTAL	5 157 222 €	

Le budget général : analyse retrospective 2019-2023

Capacité financière du budget général	2019	2020	2021	2022	2023
Recettes réelles (RRF) hors cessions	12 389 174 €	12 780 825 €	13 303 930 €	14 547 393 €	15 721 978 €
Atténuations de charges (013)	55 404 €	64 201 €	110 787 €	122 128 €	122 440 €
Revenus du domaine (70 - Refacturation budget)	510 807 €	378 880 €	443 612 €	626 150 €	618 832 €
Refacturation des budgets annexes (70841 + 70848 + 70872)	68 969 €	70 095 €	306 668 €	353 163 €	268 199 €
Impôts et taxes (73 - FNGIR - TEOM - TS - GEMAPI)	5 673 113 €	5 971 031 €	5 867 836 €	6 410 701 €	7 069 486 €
FNGIR (73221)	331 291 €	331 545 €	331 545 €	331 545 €	331 545 €
TEOM (7331)	1 700 929 €	1 775 363 €	1 838 915 €	1 964 547 €	2 154 364 €
Hypothèse GEMAPI (7346)	- €	- €	- €	100 050 €	130 264 €
Taxe de séjour à reverser (7362)	47 414 €	35 876 €	33 579 €	38 943 €	63 127 €
Fiscalité Pilot PAE Allonzier-la-Caille (7328)	- €	- €	- €	63 000 €	65 935 €
Participations (74 - DGF - compensations fiscales - fonds frontaliers)	738 910 €	696 204 €	726 279 €	817 891 €	954 333 €
DGF (74124 + 74126)	2 005 922 €	2 038 094 €	2 074 642 €	2 088 388 €	2 127 736 €
Compensations fiscales (7483)	227 750 €	232 927 €	304 766 €	332 716 €	356 056 €
Fonds frontaliers (7473 - 74888)	658 483 €	783 704 €	782 434 €	869 084 €	890 081 €
Produits de gestion courante (75)	330 637 €	376 352 €	465 215 €	420 842 €	493 576 €
Produits exceptionnels (autres que cessions = 77 - 775)	39 545 €	26 553 €	17 651 €	8 246 €	76 006 €
Dépenses réelles (DRF)	9 376 001 €	9 406 050 €	9 942 462 €	10 455 924 €	12 056 921 €
Charges à caractère général (011 - fluides)	3 960 236 €	4 084 318 €	4 209 934 €	4 389 709 €	5 460 801 €
Fluides - gaz, électricité, combustibles (606121 - 606122 - 60621)	381 437 €	368 133 €	453 305 €	465 122 €	648 111 €
Charges de personnel (012)	2 637 112 €	2 524 149 €	2 948 758 €	3 358 667 €	3 484 453 €
Atténuation de produits (014 - AC - FPIC - taxe séjour)	- €	- €	11 153 €	- €	87 301 €
Attributions de compensations (739211)	590 629 €	590 629 €	590 629 €	590 629 €	590 629 €
FPIC (739223)	374 512 €	344 633 €	343 259 €	370 415 €	260 676 €
Taxe de séjour reversée (7398)	47 414 €	35 876 €	24 820 €	- €	- €
Autres charges de gestion (65)	1 012 558 €	1 093 299 €	1 019 835 €	967 920 €	1 241 435 €
Charges financières (66)	372 103 €	365 014 €	324 599 €	311 860 €	283 090 €
Charges exceptionnelles (67)	- €	- €	16 170 €	1 602 €	- €
Dotations aux amortissement et provisions	- €	- €	- €	- €	426 €
Epargne Brute (EB = RF hors cessions - DF)	3 013 172 €	3 374 775 €	3 361 468 €	4 091 469 €	3 665 057 €
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>24,32%</i>	<i>26,40%</i>	<i>25,27%</i>	<i>28,13%</i>	<i>23,31%</i>
Remboursement capital dette	1 316 444 €	1 371 160 €	1 343 384 €	1 427 129 €	1 486 087 €
Total capital remboursement emprunts	1 316 444 €	1 371 160 €	1 343 384 €	1 427 129 €	
Epargne Nette	1 696 728 €	2 003 615 €	2 018 083 €	2 664 340 €	
<i>Taux d'épargne nette</i>	<i>13,70%</i>	<i>15,68%</i>	<i>15,17%</i>	<i>18,31%</i>	

Le budget général : dette total 2019-2023

	2019	2020	2021	2022	2023
Capital restant dû au 31/12	16 775 483 €	15 404 323 €	14 060 939 €	16 418 810 €	14 937 723 €
Emprunt nouveau	4 000 000 €	- €	- €	3 785 000 €	- €
Capital	1 316 444 €	1 371 160 €	1 343 384 €	1 427 129 €	1 486 087 €
Intérêts	372 103 €	365 014 €	324 599 €	311 860 €	283 090 €
Annuité	1 688 547 €	1 736 174 €	1 667 984 €	1 738 989 €	1 769 176 €
Evolution capital restant dû	19,52%	-8,17%	-8,72%	16,77%	-9,02%

Epargne brute	3 013 172 €	3 374 775 €	3 361 468 €	4 091 469 €	3 665 057 €
Ratio de désendettement en années (vigilance = 10 ans)	5,57	4,56	4,18	4,01	4,08

Subventions 2023

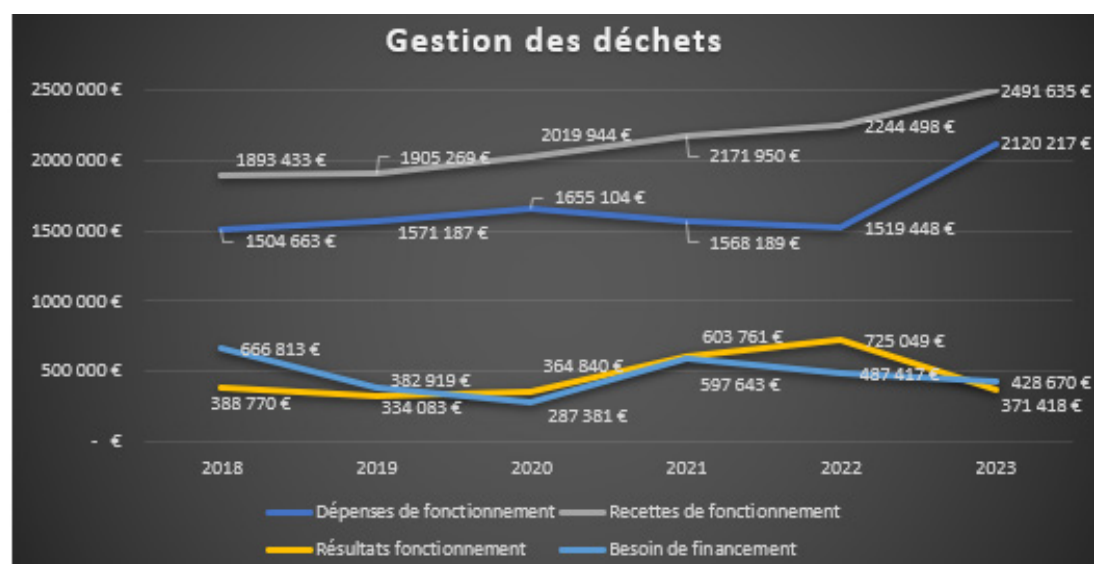
Organismes	Fonction	Montant 2023
CENTRE CANTONAL JEUNES AGRICULTEURS	020	1 500 €
IMAA-MFR CRUSEILLES	020	50 000 €
ASSOCIATION OGE C CRUSEILLES	212	55 230 €
ASSOCIATION OGE C CRUSEILLES	211	59 760 €
ASSOCIATION ADMR	61	50 000 €
ECOLE DE MUSIQUE	311	70 000 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS CRUSEILLES	020	1 000 €
ABONDANCE PRIMHOLSTEIN MONTBELIARDE HE	020	3 338 €
SSIAD GROS CHENE PARMELAN SALEVE ADMR	61	6 667 €
ANIM'AGE ASSOCIATION	61	1 000 €
MISSION LOCALE DES JEUNES	524	15 452 €
MISSION LOCALES DE JEUNES	524	1 450 €
BANQUE ALIMENTAIRE DE HAUTE-SAVOIE	523	1 000 €
LES RESTAURANTS DU COEUR HTE-SAVOIE	523	1 000 €
ESAT FERME DE CHOSAL	521	4 000 €
A.D.A.T.E.E.P. 74	252	500 €
GROUPEMENT DU PERSONNEL	020	7 320 €
ASSOCIATION CONCILIEURS DE JUSTICE	020	500 €
ASSOCIATION ALLO STOP ALCOOL	020	1 000 €
TOTAL		330 717 €

Nombre de Mandats/Titres 2023

Type de pièce	Nombre de pièces
Mandats ordinaires	3277
Mandats annulatifs	14
Titres ordinaires	586
Titres annulatifs	25
TOTAL	3902

Volet financier déchets 2019-2023

	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
011-Charges générales	1 392 158 €	1 501 838 €	1 407 236 €	1 339 519 €	1 863 105 €	1 469 933 €
012-Charges de personnel	160 797 €	136 139 €	146 527 €	167 532 €	246 730 €	170 963 €
65-Autres charges de gestion courante	90 €	844 €	- €	- €	- €	156 €
66-Charges financières	18 141 €	16 284 €	14 360 €	12 397 €	10 381 €	15 392 €
67-Charges exceptionnelles	- €	- €	66 €	- €	- €	24 €
Dépenses de fonctionnement	1 571 187 €	1 655 104 €	1 568 189 €	1 519 448 €	2 120 217 €	1 656 468 €
013-Atténuation de charges	227 €	63 €	- €	- €	354 €	195 €
70-Produits des services	14 550 €	15 036 €	12 743 €	14 818 €	9 723 €	13 610 €
73-Impôts et taxes (TEOM)	1 700 929 €	1 775 363 €	1 838 915 €	1 964 547 €	2 154 364 €	1 843 803 €
75-Autres produits de gestion courante	169 692 €	225 450 €	320 292 €	265 133 €	327 194 €	259 103 €
77-Produits exceptionnels	19 872 €	4 031 €	- €	- €	- €	4 411 €
Recettes de fonctionnement	1 905 269 €	2 019 944 €	2 171 950 €	2 244 498 €	2 491 635 €	2 121 122 €
Résultats fonctionnement	334 083 €	364 840 €	603 761 €	725 049 €	371 418 €	464 653 €
Dépenses investissement	384 576 €	288 118 €	598 118 €	487 417 €	428 670 €	475 641 €
Recettes investissement	1 657 €	737 €	475 €	- €	- €	500 €
Besoin de financement	382 919 €	287 381 €	597 643 €	487 417 €	428 670 €	475 141 €
Résultat fonctionnement - besoin de financement	- 48 837 €	77 459 €	6 118 €	237 632 €	- 57 252 €	- 10 487 €



Subvention d'investissement

Organismes	Subvention	Montant
ADEME	SUBVENTION AVELO 2 TRAVERSEE NORD SUD PAYS CRUSEILLES - ACOMPTE 1	20 081,40 €
ADEME	SUBVENTION AVELO2 A4 TRAVERSEE NORD SUD PAYS CRUSEILLES - ACOMPTE 1	828 €
DEPARTEMENT	SUBVENTION TRANCHE 1 PARKING MONT SION ANDILLY	87 144,40 €
AGENCE DE L'EAU	SOLDE SUBVENTION SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES	15 002 €
DEPARTEMENT	SOLDE SUBVENTION ETUDE SCHEMA DIRECTEUR EAUX PLUVIALES	8 250 €
REGION	SOLDE SUBVENTION EXTENSION COMPLEXE SPORTIF DES EBEAUX CRUSEILLES	39 334 €



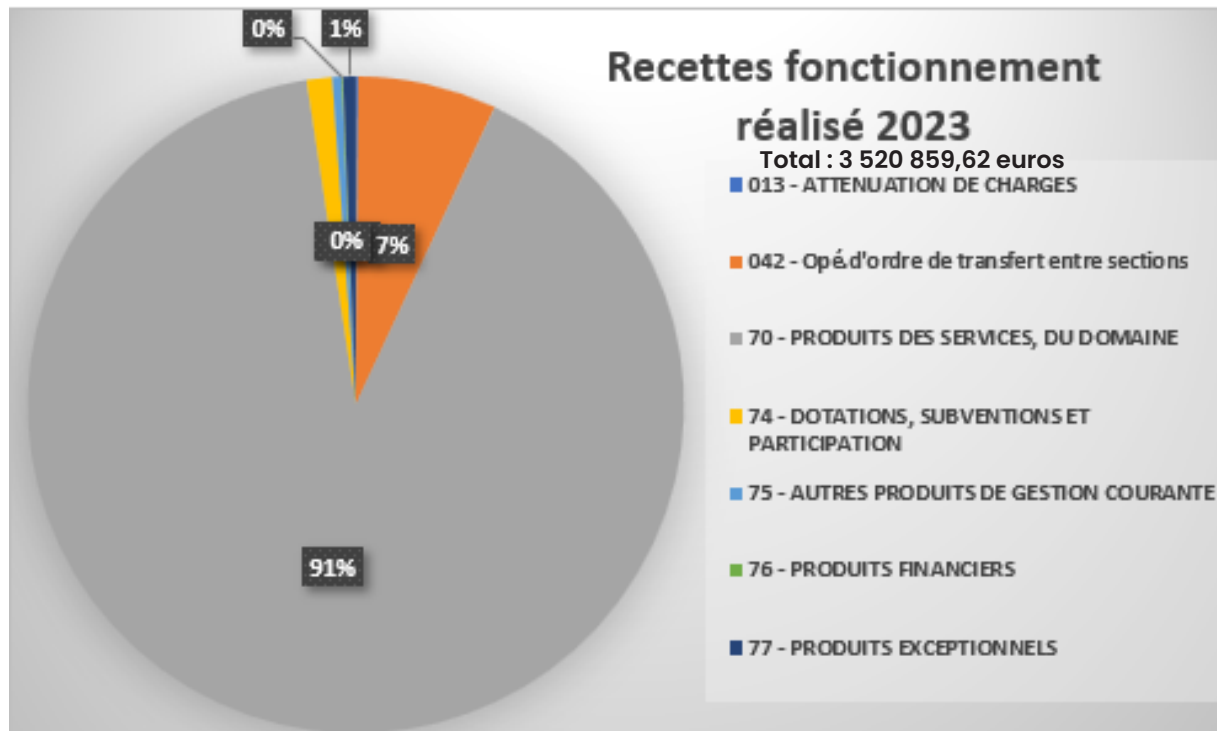
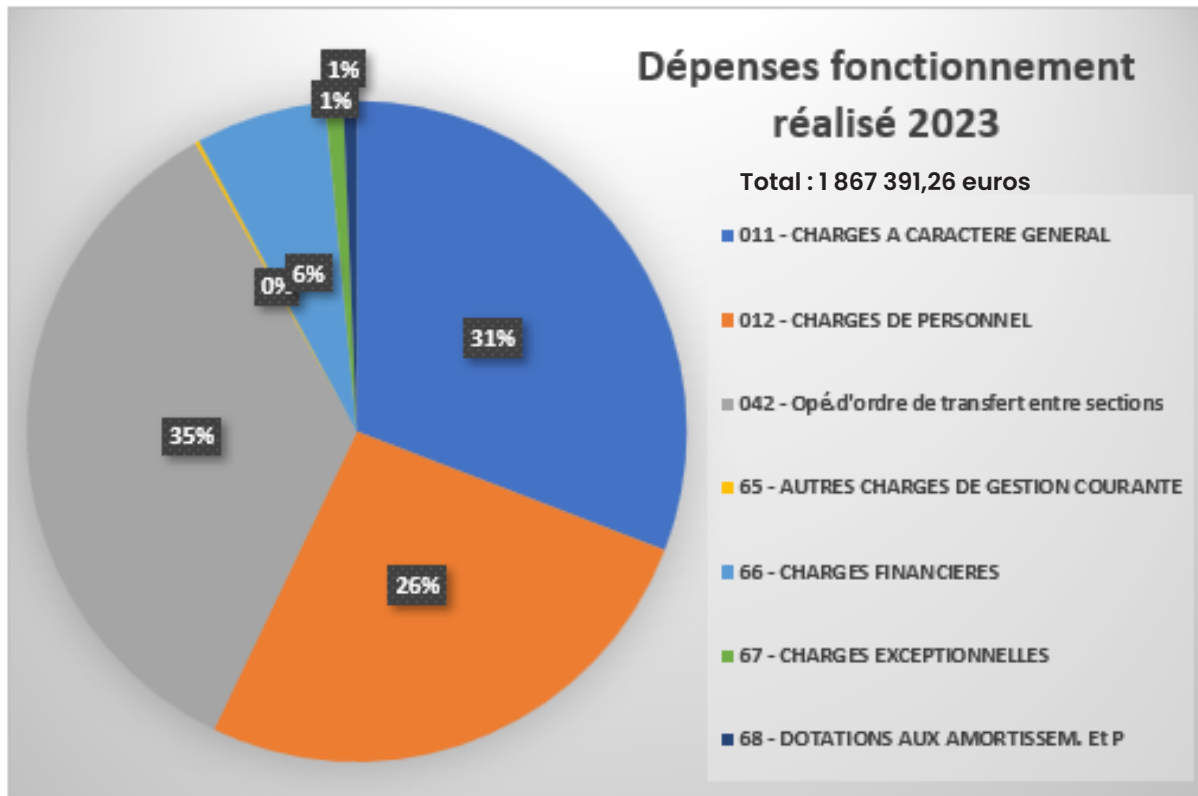
Le budget assainissement 2023 : compte administratif

Section	Sens	Chapitre	Compte administratif 2023
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	576 171,34 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	490 635,09 €
		042 - <u>Opé.d'ordre</u> de transfert entre sections	648 853,83 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 648,61 €
		66 - CHARGES FINANCIERES	119 618,42 €
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 224,96 €
		68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEM. Et P	12 239,01 €
		TOTAL	1 867 391,26 €
	Recette	013 - ATTENUATION DE CHARGES	4 195,89 €
		042 - <u>Opé.d'ordre</u> de transfert entre sections	241 193,11 €
		70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	3 190 944,05 €
		74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATION	44 304,77 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	16 006,40 €
		76 - PRODUITS FINANCIERS	2 327,04 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		21 888,36 €	
TOTAL	3 520 859,62 €		
Investissement	Dépense	040 - <u>Opé.d'ordre</u> de transfert entre sections	241 193,11 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	478 762,64 €
		20 - Immobilisations incorporelles	11 925,00 €
		21 - Immobilisations corporelles	204 107,67 €
		23 - Immobilisations en cours	40 166,14 €
	TOTAL	976 154,56 €	
	Recette	040 - <u>Opé.d'ordre</u> de transfert entre sections	648 853,83 €
		1068 - Excédent de <u>fonct. capitalisé</u>	631 561,30 €
		13 - Subventions <u>d' Investissement</u>	58 836,00 €
TOTAL	1 339 251,13 €		

Type de pièce	Nombre de pièces
Mandats ordinaires	970
Mandats annulatifs	7
Titres ordinaires	612
Titres annulatifs	71
TOTAL	1660

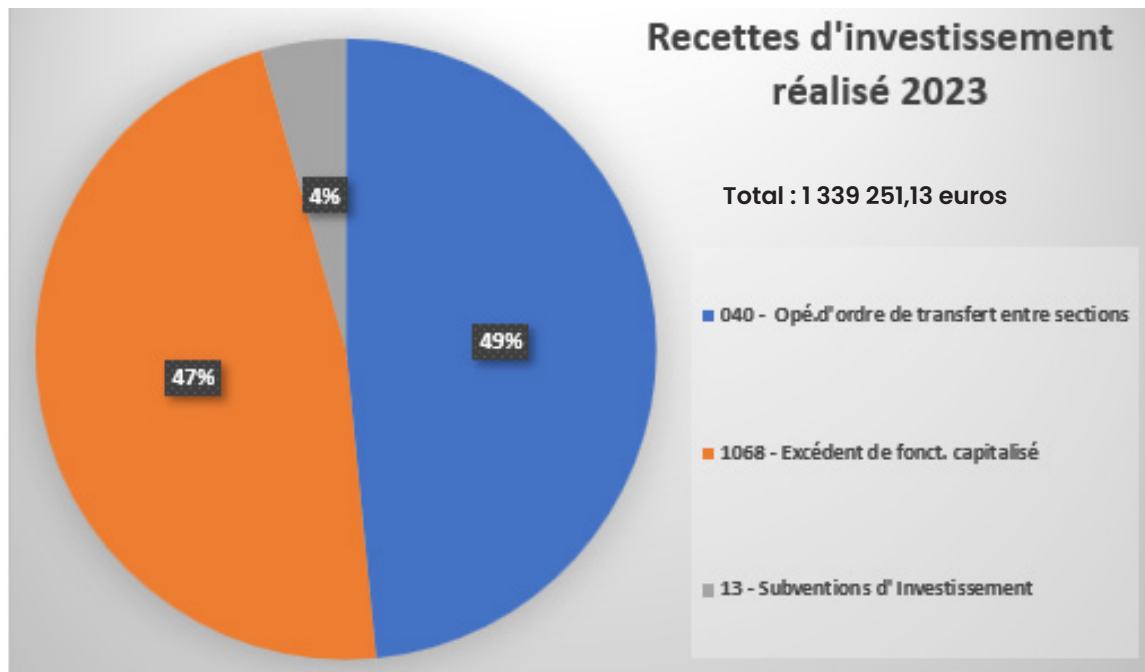
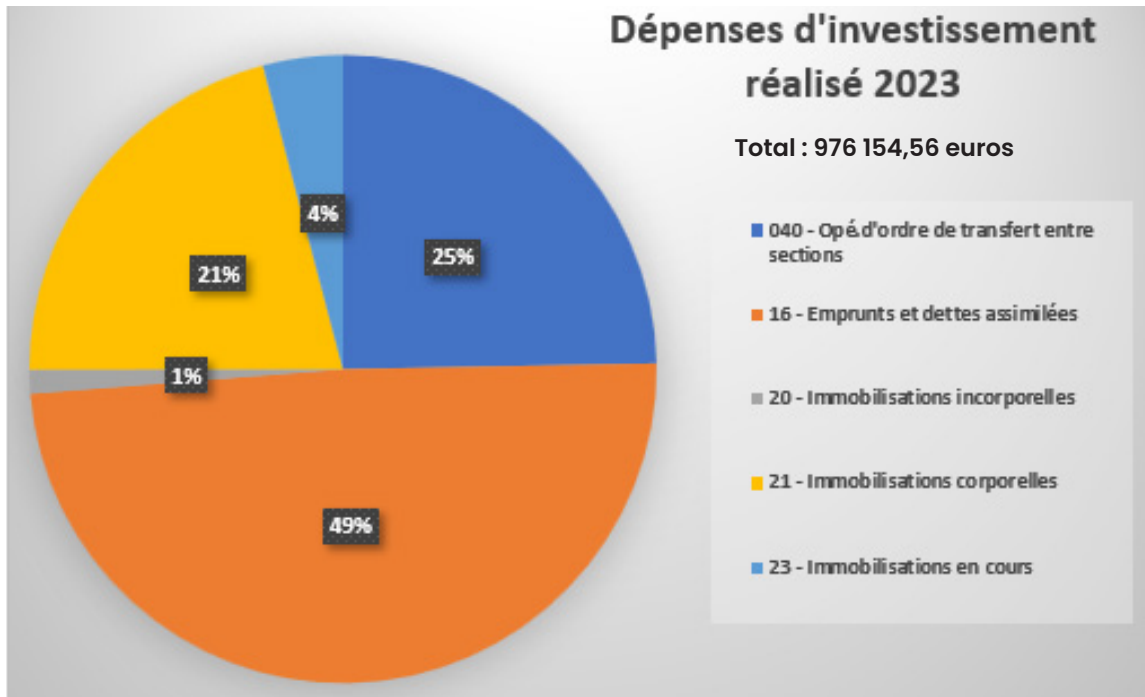


Le budget assainissement 2023 : fonctionnement





Le budget assainissement 2023 : investissement



Subventions d'investissement

Organismes	Subvention	Montant
AGENCE DE L'EAU	MISE EN SEPARATIF SECTEUR DE CHEZ BEDONNET	32 787 €
AGENCE DE L'EAU	MISE EN SEPARATIF ROUTE DES FOURCHES	26 049 €



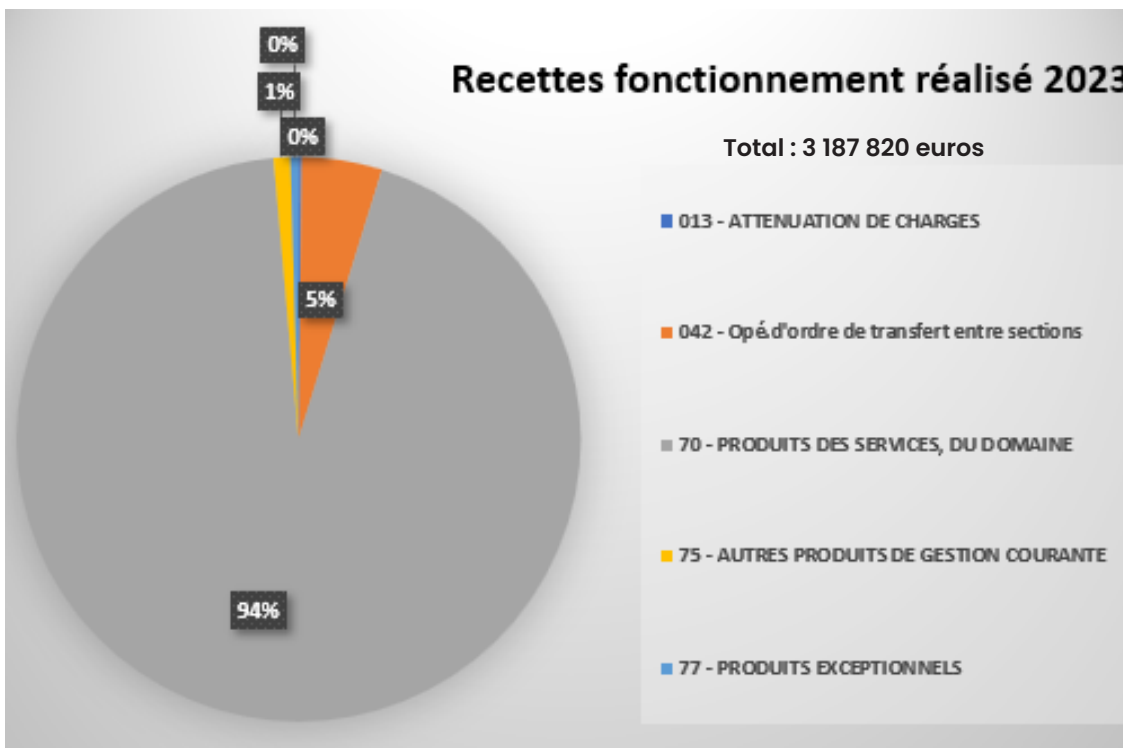
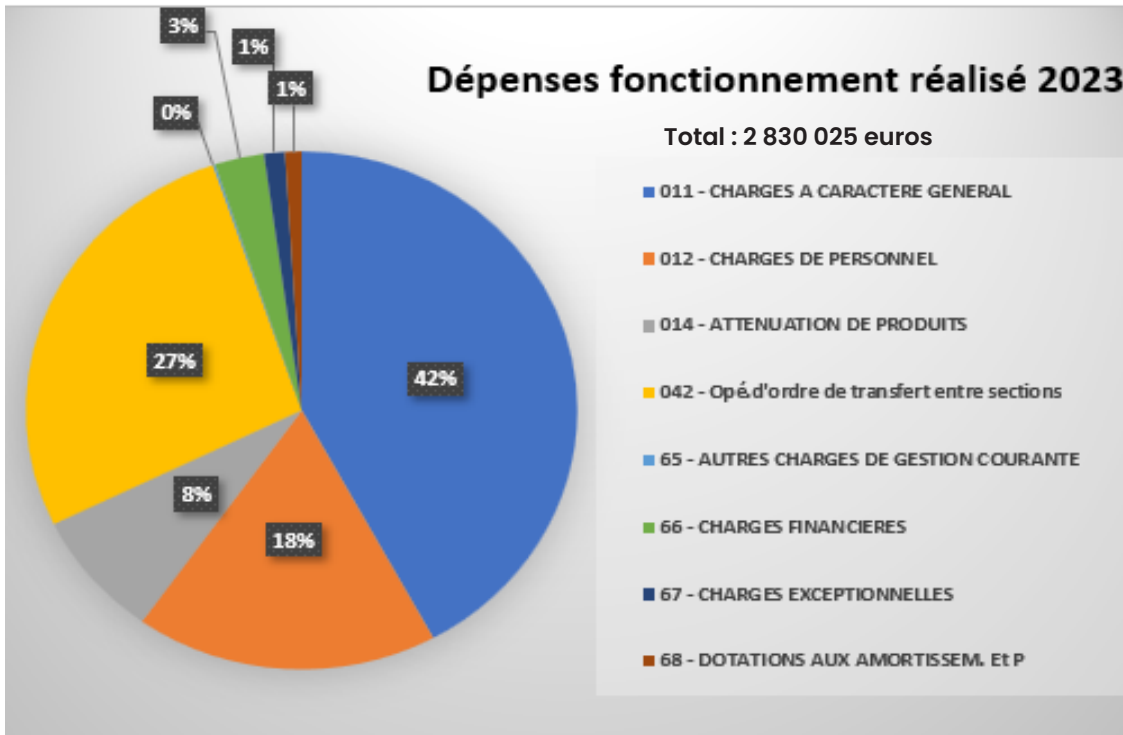
Le budget eau 2023 : compte administratif

Section	Sens	Chapitre	Compte administratif 2023
Fonctionnement	Dépense	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 190 977 €
		012 - CHARGES DE PERSONNEL	502 585 €
		014 - ATTENUATION DE PRODUITS	224 000 €
		042 - Opé d'ordre de transfert entre sections	764 785 €
		65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 671 €
		66 - CHARGES FINANCIERES	82 161 €
		67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	34 628 €
		68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEM. Et P	27 218 €
		TOTAL	2 830 025 €
	Recette	013 - ATTENUATION DE CHARGES	5 697 €
		042 - Opé d'ordre de transfert entre sections	147 194 €
		70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE	2 989 700 €
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	30 625 €
		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 605 €
TOTAL		3 187 820 €	
Investissement	Dépense	040 - Opé d'ordre de transfert entre sections	147 194 €
		16 - Emprunts et dettes assimilées	254 266 €
		20 - Immobilisations incorporelles	5 270 €
		21 - Immobilisations corporelles	469 589 €
		23 - Immobilisations en cours	379 622 €
		TOTAL	1 255 940 €
	Recette	040 - Opé d'ordre de transfert entre sections	764 785 €
		1068 - Excédent de fonct. Capitalisé	677 557 €
		13 - Subventions d' Investissement	28 500 €
		TOTAL	1 470 842 €

Type de pièce	Nombre de pièces
Mandats ordinaires	1418
Mandats annulatifs	8
Titres ordinaires	773
Titres annulatifs	89
TOTAL	2288

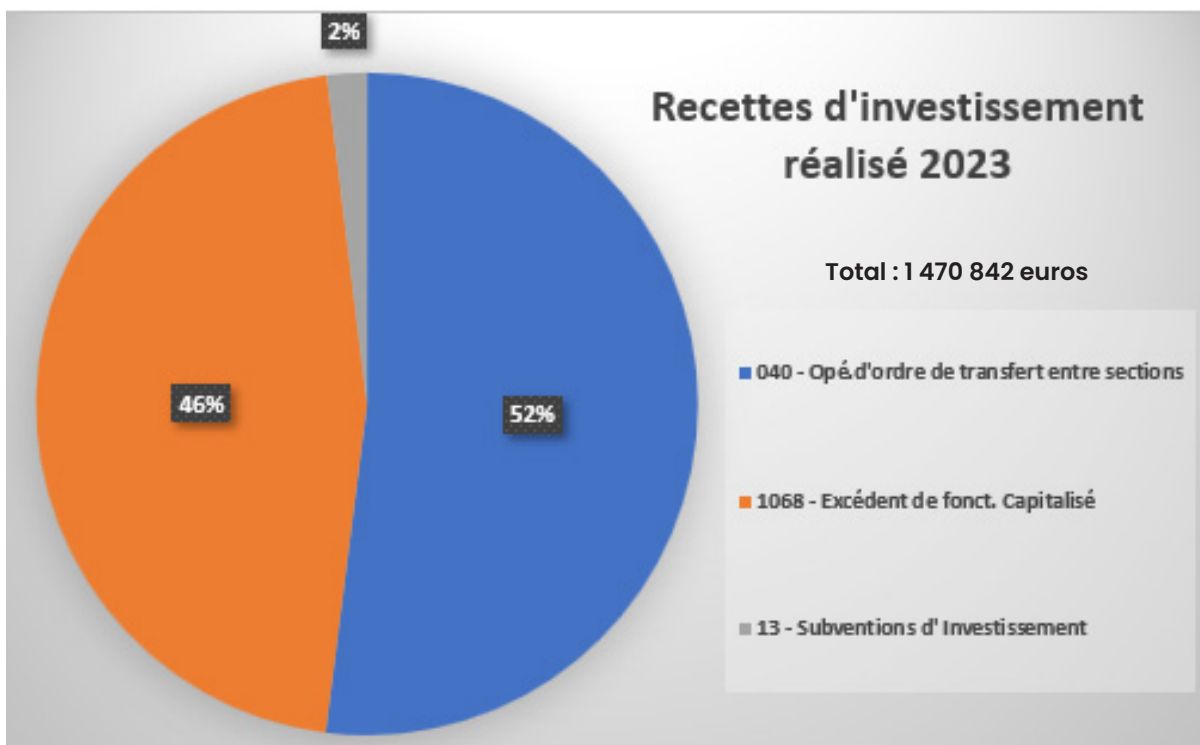
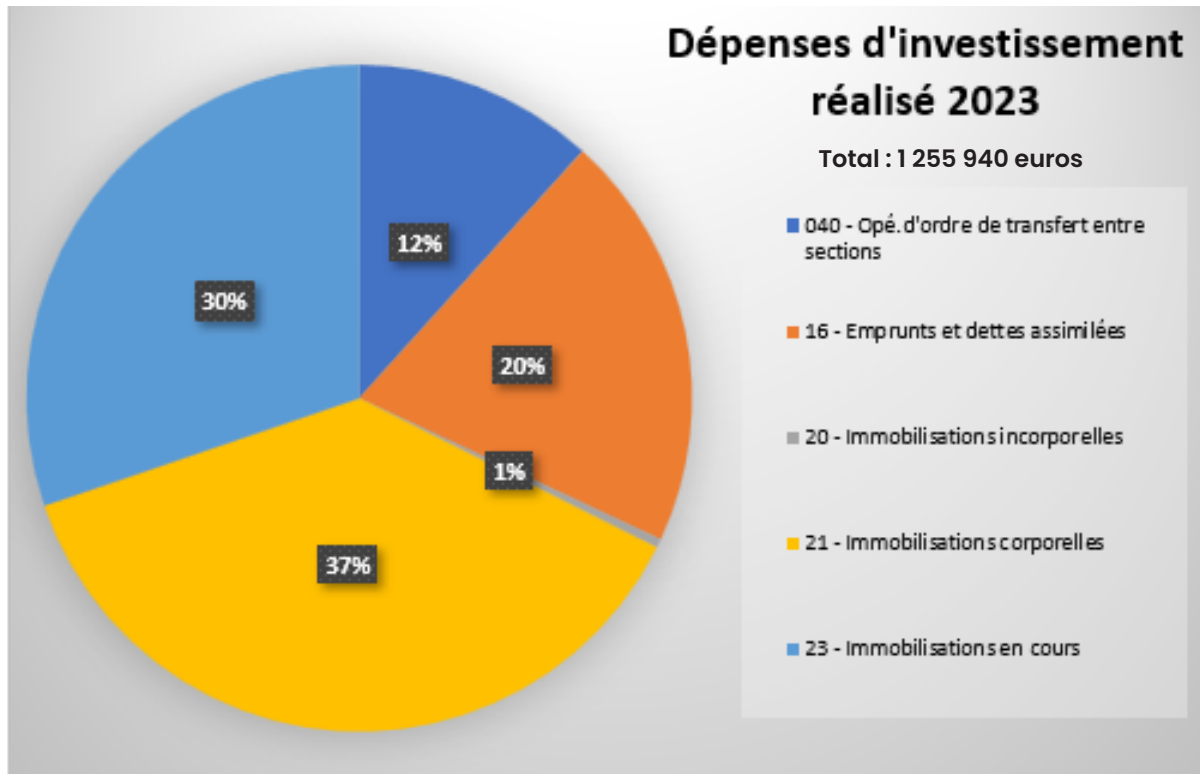


Le budget eau 2023 : fonctionnement





Le budget eau 2023 : investissement





Récapitulatif réalisé 2023 (général, eau, assainissement)

BUDGETS	TYPE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
GENERAL	Dépenses	13 402 876 €	7 062 428 €	20 465 304 €
	Recettes	15 805 324 €	5 157 222 €	20 962 546 €
ASSAINISSEMENT	Dépenses	1 867 391 €	976 155 €	2 843 546 €
	Recettes	3 520 860 €	1 339 251 €	4 860 111 €
EAU	Dépenses	2 830 025 €	1 255 940 €	4 085 965 €
	Recettes	3 187 820 €	1 470 842 €	4 658 662 €

TOTAL	Dépenses	18 100 292 €	9 294 523 €	27 394 815 €
	Recettes	22 514 004 €	7 967 315 €	30 481 319 €

Type de pièce	Nombre de pièces
Mandats ordinaires	5665
Mandats annulatifs	29
Titres ordinaires	1971
Titres annulatifs	185
TOTAL	7850